

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. OCTOBRE.

1780.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-
trice-Reine Ap^{te} A^{ue}.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. OCTOBRE

1780.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de l'homme , considéré dans ses mœurs , dans ses usages & dans sa vie privée. Dédicée à l'académie royale des inscriptions & belles lettres. A Paris , chez Leclerc ; à Liege , chez Lemarié 1779. 3 vol. in-12. en attendant la suite.

CE point de vue , à le considérer dans sa généralité, est absolument neuf. Les mœurs, les usages , & la vie privée de l'homme occupent quelques fois les historiens , mais ils n'en

I. Part. L

font point l'objet unique & exclusif de leurs recherches & de leurs narrations ; ils semblent même perdre de vue l'homme considéré en lui-même , pour l'envisager dans ce tourbillon d'événemens où il s'agite & où il est presque toujours hors de lui-même. “ Que nous offrent , dit l'auteur , la plupart des histoires ? Des annales politiques tristement monotones ; des faits nationaux ou généraux , des guerres , des révolutions , des conquêtes , des chûtes , des accroissemens d'empires ; en un mot le cercle de toutes les vicissitudes humaines dirigées par le souffle impétueux de l'ambition. Ce spectacle est imposant sans doute , & a d'autant plus d'attrait & pour l'écrivain & pour le lecteur , qu'il présente un champ plus vaste & plus fécond à parcourir. Mais tous ces objets , sans être étrangers à l'homme , n'en donnent ce me semble , qu'une idée trop indirecte. Au milieu de ce flux immense de faits accumulés les uns sur les autres , & qui n'offrent , s'il m'est permis de m'exprimer ainsi , qu'un groupe colossal , je cherche l'homme , & à peine l'aperçois-je. Je le cherche en vain dans les détails de sa vie privée. Ses mœurs m'échappent ; on ne me le représente que sur le trône , ou à la tête des armées , environné de triomphes , de faste & de grandeurs , & au lieu de me donner l'histoire de l'esprit & du cœur humain , on me donne celle des quatre parties du monde. Ce sont les dehors d'une maison qu'on me fait considérer , tandis qu'on néglige de m'en faire connoître les habitans. D'après ce tableau , qui est calqué sur la plus exacte vérité , il est

aisé de reconnoître combien la plus grande partie de nos histoires est défectueuse , & encore éloignée du véritable but que les écrivains auroient dû se proposer ; la partie des mœurs & des usages , cette partie si curieuse , si intéressante , y est par-tout la plus négligée. On y peint l'homme à grands traits , mais on laisse de côté les parties de détail. Un de mes étonnemens , depuis que je lis , est de n'avoir pas encore rencontré d'ouvrage où l'histoire soit traitée de suite , & dans le goût que je l'annonce ici. Il en est peu , ou plutôt point du tout , qui aient pour objet direct l'histoire de l'homme considéré comme individu. Cette maniere de traiter l'histoire seroit-elle moins intéressante , moins féconde en grands traits , moins susceptible d'ornemens ? Un historien n'y trouveroit-il que des faits ordinaires à raconter , des petits événemens à tracer , des inutilités à décrire ? La vie privée de l'homme , ses mœurs , son génie , ses usages , son industrie , tout cela prêteroit-il moins à l'éloquence de l'écrivain observateur que les fastes d'un peuple politique ou guerrier ? Non sans doute. Le récit des actions privées de l'homme vaut bien le détail des sieges , des batailles & des conquêtes ,.

L'historien de l'homme envisage son sujet sous quatre époques différentes ; la première , depuis la création jusqu'au déluge ; la seconde , depuis le déluge jusqu'à la guerre de Troye ; la troisième , depuis la guerre de Troye jusqu'à Jesus-Christ ; la quatrième , depuis Jesus-Christ jusqu'à nos jours. Ces trois premiers volumes ne renferment que les deux premières

époques ; les deux dernières fourniront encore trois volumes. Je ne garantis pas la théorie que l'auteur a quelques fois imaginée de l'origine & des progrès des connoissances de l'homme, ni le tableau gradué de sa perfectibilité tel qu'il s'est plu à le tracer. On ne peut s'empêcher d'appercevoir quelquefois l'imagination substituée aux faits, & l'inconsistance des systêmes à la marche ferme & assurée de l'histoire ; mais quelque défaut qu'on apperçoive dans les diverses opinions adoptées par l'auteur, on est en général très-satisfait de sa maniere de penser à l'égard de la religion. Sa lumiere lui a paru avec raison être le guide le plus sûr qu'un auteur qui écrit sur l'homme, pût suivre pour ne pas s'engager dans un labyrinthe d'erreurs, dont les plus grands génies, privés de ce secours, n'ont pu se garantir ni se dégager. " Persuadé, dit-il, qu'un écrivain sensé ne soumet point les grands objets de la foi à l'examen de la raison, les faits que j'ai tirés de l'Ecriture, ont été pour moi des dogmes sacrés que j'ai respectés, comme ayant pour eux la sanction de l'autorité divine. Si je m'étois écarté de ce principe, j'aurois cru outrager la Divinité. L'Ecriture n'est qu'un dépôt sacré que nos ancêtres nous ont transmis, & que nous devons remettre à nos descendans sans altération & dans toute son intégrité. Dieu n'a point abandonné à nos discussions des faits qui, soumis à la spéculation, paroîtroient incroyables. Dans l'ordre de la révélation, il a posé des barrières insurmontables à tous nos raisonnemens. Il a marqué un point où l'évidence cesse de luire pour nous,

& ce point est le terme de la raison. C'est par le même motif que je me suis mis en garde contre ce qui s'appelle nouveautés ; je n'ai pas voulu franchir le cercle des opinions reçues : la nature de cet ouvrage m'a tracé un plan dont je n'ai pas dû m'écarter. D'après cela , on se plaindra peut-être de ne pas trouver dans cette histoire cette teinte de philosophie , cette liberté de penser qui caractérisent les ouvrages de nos jours , & semblent en déterminer le succès. Mais je supplie toute personne sensée , de considérer que je n'ai eu ni la volonté , ni le pouvoir de le faire. Ce n'est point en violant les bienséances , qu'on parvient à éclairer les hommes. Sans doute qu'on me regardera comme un écrivain d'un autre siècle , & qu'on se demandera , d'où vient-il ? Mais peu m'importe , pourvu que je rende aux vérités universellement reconnues , l'hommage que leur doit tout écrivain raisonnable „

Après une aussi sage protestation , que l'auteur s'applique à vérifier dans toute l'étendue de son ouvrage , on ne peut regarder que comme des distractions , quelques passages où il semble la perdre de vue. Je crois que la vraie raison de ces petits & courts écarts , c'est le peu de scrupule que l'auteur convient d'avoir eu , à copier des livres de la nature desquels il n'étoit pas toujours exactement instruit , & où trouvant le moïen de s'approprier de bonnes choses , il s'en approprioit quelques fois de mauvaises , sans se donner le tems de bien examiner son larcin , comme il est naturel qu'il arrive en pareil cas. Tel est par exemple

ple, ce qu'il dit d'après cent barbouilleurs philosophiques, de la *barbarie primitive du genre humain*, p. 83; ce qu'il explique encore plus clairement ailleurs en disant que *l'homme au berceau & dans l'enfance du monde étoit sauvage*; cette assertion que j'ai déjà eu lieu de réfuter (a), est d'ailleurs en contradiction avec les persuasions auxquelles l'auteur tient le plus fortement. — Comprendra-t-on mieux qu'Adam *n'adressa à Dieu sa première prière* qu'après avoir été chassé du paradis & cela à la vue d'un orage, p. 29? l'auteur ne peut avoir pris cette idée que dans quelques partisans de Petrone (b). Cependant je le répète, ces défauts sont compensés par d'excellentes choses, & je n'hésite pas d'affirmer que l'anonyme, quelqu'il soit, est un homme de bien, dont l'intention est toujours droite, & auquel il ne manque qu'un peu d'attention:

Æneid. *Quisquis es, haud credo invisus cœlestibus auras
Vitales carpis.*

Les trois volumes qui paroissent coûtent chacun 3 liv. brochés. En général les livres de Paris sont aujourd'hui de la plus révoltante cherté, & nous ne pouvons qu'applaudir au travail des contrefacteurs, dont heureusement nous ne manquons pas.

(a) Cath. phil. p. 186, édit. de Paris 1777.

(b) *Primus in orbe deos fecit timor, ardua cœlo
Fulmina dùm caderent. Satyricon*, p. 524. Edit.
d'Amst. 1669.



Disquisitio philosophico - historico - theologica : *Nùm solà rationis vi , & quibus argumentis demonstrari possit , non esse plures uno deos ; & fuerintne unquam populi aut sapientes , qui ejus veritatis cognitionem , sine revelationis divinæ ad ipsos propagatæ subsidio , habuerint ?*

*Nil majus generatur ipso ,
Nec viget quidquam simile aut secundum .*
Hor. L. 1. Od. 2.

Luxemburgi , apud hæredes Andreæ Chevalier 1780.
1 vol. 48 pag. (*).

C'Est ici la dissertation dont j'ai parlé dans le Journal du 1. Juin , page 188 ; que j'avois envoïée à Messieurs les professeurs de l'université de Leyde , administrateurs du legs de feu M^r. Stolp , pour concourir à l'éclaircissement d'une question importante touchant l'unité de Dieu. Il s'agissoit de savoir 1^o. Si la raison abandonnée à elle-même pouvoit s'élever jusqu'à la connoissance de cette grande vérité. 2^o. Si quelques sages de l'antiquité , si des nations entieres ont eu effectivement cette connoissance , que la révélation a donnée aux Juifs & aux Chrétiens & par-là à l'univers entier.

Comme les favans académiciens ont rejeté ma dissertation , non seulement en comparaison de la piece

(*) Si l'impression de cet article a une forme différente des autres , c'est que devant être joint à la dissertation latine , & avoir conséquemment les mêmes dimensions typographiques , il a été composé d'abord tel qu'il devoit être ensuite.

couronnée, dont l'auteur est M^r. Wyttenbach, professeur à Amsterdam, mais encore par rapport à quatre autres, deux flamandes & deux latines, qu'ils ont déclaré dignes de l'impression; je me suis vu dans le cas, pour ne pas perdre absolument le fruit de mes peines, d'y ajouter la mienne; dans l'espérance que malgré son infériorité aux excellens ouvrages couronnés ou préconisés par les sages arbitres, choisis dans une université célèbre, elle pourroit peut-être ajouter quelques raisons à l'éclat de lumière que des hommes plus habiles ont répandu sur un point fondamental de la religion naturelle.

Cependant dans le moment où l'on étoit déjà occupé à l'impression de cette petite pièce, il est survenu des obstacles & des ouvrages plus pressans, qui ont suspendu ce travail; & il est à croire, vu le peu d'importance que j'attachois à cette bagatelle, qu'elle n'eût pas vu le jour, si Messieurs les professeurs de Leyde n'eussent enfin publié la dissertation couronnée, qui vient de m'être envoyée par les soins d'un correspondant que j'ai dans ce pays-là.

Quelle a été ma surprise quand j'ai vu que les membres d'une illustre université, administrateurs d'une fondation dont l'idée seule rappelle le sentiment du devoir, les règles de l'équité, le goût de la sagesse, le respect de la religion, avoient décerné le prix à un homme qui prétendoit prouver que la croïance d'un seul Dieu n'étoit fondée sur aucune preuve démonstrative, qui avoit consacré un verbiage prolix & pénible à la défense d'un paradoxe qui offensoit également la religion & le bon sens !

Mais ma surprise a été bien plus grande encore, quand j'ai vu que l'homme couronné ignoroit jusqu'à l'art des sophismes, jusqu'à ces petits artifices d'une

raison tortueuse qui peuvent produire des illusions momentanées & surprendre le consentement des esprits faux ou foibles. Non, en combattant l'évidence & la certitude démontrée du dogme de l'unité de Dieu, le professeur d'Amsterdam, couronné par ses confreres de Leyde, ne déploie pas même les ressources d'une fausse logique ; il heurte de front les premières, les plus incontestables notions des choses. Je me bornerai à quelques exemples, qui ne sont pas les plus révolrans, mais que je préfère parce qu'ils exigent moins d'explication.

Tertullien démontreroit l'unité de Dieu par son essence même, & par la signification que tous les hommes sensés ont attachée à ce mot *Dieu*, qui emporte l'idée de la plus excellente, de la plus parfaite de toutes les choses : de manière que dès le moment que l'existence de Dieu est démontrée, son unité doit l'être également ; & que par une raison contraire, les argumens qui attaquent son unité, attaquent également son existence. *Summum est, cui nihil aliud par sit : Deus est summus, ergo nihil ei par est.* C'est ainsi que M^r. W. analyse lui-même l'argument de cet ancien Pere. Écoutez la plaisante réponse par laquelle il prétend le réfuter. *Vitium syllogismi est in propositione, quæ falsam habet Summi definitionem Summum est illud quod in suo genere perfectum absolutumque est ; & hinc minimè conficitur nullum aliud individuum in eodem genere perfectum absolutumque esse posse.* (p. 76.) Suivant M^r. le professeur d'Amsterdam, Dieu n'est un être souverainement grand & excellent, que parce que sa nature est parfaite ; mais ajoute-t-il, *il peut y avoir plusieurs individus également parfaits.* Ce commentaire arabe, où le blasphème & l'absurdité se disputent qui aura

le dessus, est contradictoire à chaque mot du texte de Tertullien, comme à la simple idée de Dieu. Dieu n'est pas simplement un être suprême, parfait, excellent, dans son genre (*in suo genere*) mais relativement à toutes les choses existantes & possibles, & dès-lors il ne peut avoir d'égal. Tel est l'argument de Tertullien, tel est le dogme éternel de la raison, que le logicien hollandois appelle *fallax commentum*.

L'argument tiré de l'infinité de Dieu, nourrit également la très-mauvaise humeur de M^r. W. *Est falsum quod dicunt : si plura sunt numina infinita, nullum fore infinitum.* (p. 79.) Que cela est dit avec politesse, avec élégance ! Écoutons maintenant le raisonnement qui va écraser les partisans de l'unité de Dieu : *Quia horum numinum quodlibet est infinitum, non opus habet reliquorum infinitate.* S'il y avoit plusieurs dieux, disons nous autres bonnes gens, aucun d'eux ne seroit infini. *Eh quoi ?* répond M^r. W. *puisque tous ces dieux seroient infinis, ils n'auroient pas besoin de l'infinité l'un de l'autre.* Puissante dialectique ! Nous prouvons que plusieurs dieux ne peuvent être infinis, & l'homme d'Amsterdam répond que *puisque ces dieux seroient tous infinis, &c.* Maniere admirable de conclure, en mettant la question en fait ! M^r. W. ajoute que ces dieux *n'ont pas besoin de l'infinité l'un de l'autre.* Profonde observation, pleine de justesse & d'économie ! S'agit-il ici *du besoin de l'infinité*, ou de l'infinité même ? Que le dieu *A* (je prie le lecteur de souffrir ce langage absurde, nécessaire pour en faire détester un plus absurde encore) ait besoin ou non du dieu *B*, ce n'est pas de quoi il est question ; il n'a point l'infinité du dieu *B*, il n'est donc pas infini.

Locke avec tous les philosophes sensés observe que

La toute-puissance ne peut convenir à plusieurs dieux, parce que l'un détruiroit les ouvrages de l'autre ou s'opposeroit à ses volontés. Rien de plus vicieux que cet argument, suivant M^r. W. *Ejus argumenti vitium in manifesto est.* (p. 80.) Et pourquoi cela ! Parce que cette multitude de dieux, dit-il, vivroit dans la plus parfaite intelligence. *Neceffe est omnibus inter se consiliis consentire.* Mais cette édifiante supposition déroge-t-elle le moins du monde à l'argument de Locke ? Que ces dieux s'opposent ou non l'un à l'autre, peu importe ; ou ils ont la puissance de le faire, ou non : ou le dieu A a la puissance de maintenir ses ouvrages & ses desseins contre la puissance des autres, ou non : s'il l'a, les autres ne sont pas tout-puissans ; s'il ne l'a pas, il ne l'est pas lui-même. — S'il y avoit sur la terre un seul être, ange, homme, ou de quelque autre nature nouvelle & inconnue, que Dieu ne pût soumettre ou détruire ; quelque parfaitement conforme que la volonté de cet être seroit à celle de Dieu, je demande à M^r. W, si suivant sa métaphysique, Dieu seroit encore tout-puissant ? Sans doute que non. Eh ! quel rapport a donc la bonne intelligence des dieux avec leur prétendue toute-puissance ?.... Et si au lieu de cet homme, de cet ange, il y avoit plusieurs dieux, non-seulement invincibles, indestructibles, mais d'une puissance égale, il y auroit un Dieu tout-puissant ?.... Non, j'en atteste mes lecteurs, il n'y eut jamais d'absurdité égale à celles que viennent de couronner les professeurs de la très-célèbre université de Leyde.

Cette parfaite intelligence des dieux semble avoir mis la raison de M^r. W. dans une espece de délire.

— Un million de dieux lui paroît jouir de la toute-puissance dès qu'ils s'entendent bien. Il revient sans

cesse à ce pitoïable subterfuge. M^r. Toelner avoit prouvé l'unité de Dieu par sa souveraine indépendance qui suppose nécessairement que tout ce qui existe , dépend de lui. *Deus valet summâ independentiâ , cujus est ea vis ut ab eo pendeant omnes res.* (p. 91.) M^r. W. répond , que si plusieurs dieux s'entendent bien , ils sont tous indépendans & infinis. *Si summus est inter duos deos consensus intelligentiæ & potentiæ , neutrius profectò infinitas imminuetur , si ipse non omnium rerum sit solus causa.* — Si deux Rois alliés sont parfaitement d'intelligence , ils sont aussi puissans séparément & par leurs forces propres , qu'ils le sont dans leur état d'union. Qu'importe qu'ils ne soient pas seuls maîtres de l'armée combinée , qu'importe qu'ils ne puissent rien l'un sans l'autre , ni l'un contre l'autre ; dès-qu'ils s'accordent bien , ils sont seuls aussi puissans qu'ils le sont à deux. — Imaginez , s'il est possible , des contradictions plus faillantes , plus repoussantes.

Je ne finirois pas si je devois faire observer tous les paradoxes de ce genre contenus dans cette épaisse dissertation. Il faudroit la transcrire toute entière , & quel commentaire n'y faudroit-il pas ajouter ? Je ne puis m'empêcher néanmoins de donner un exemple de la maniere tout-à-fait spirituelle dont M^r. W. combat une autre espece d'argument ; plus sensible & moins métaphysique que ceux dont nous venons de parler ; je veux dire , la création d'un monde parfaitement uni dans toutes ses parties , portant l'empreinte évidente de l'unité de plan & de but , d'une seule puissance ordinatrice & exécutrice. M^r. W. admet cet argument ; il avoue qu'on en doit inférer que cet univers n'a qu'un créateur & qu'un maître. Vous le croiez enfin d'accord avec cette preuve de l'unité de Dieu ? Vous vous trompez beaucoup. Ecoutez l'objection

jection accablante qui va dérouter toute la logique des monothéistes : *Nihil aliud efficietur , nisi hunc mundum ab unico pendere & effectum esse Deo : non illud etiam , non posse plures esse deos , quorum quisque suum mundum habeat.* (p. 95). Nous voilà au pied du mur ; ce M^r. W. est un terrible champion. Cet univers n'a qu'un Dieu , il est vrai , mais il peut y avoir plusieurs univers dont chacun ait le sien.

Que penser d'un homme qui raisonne de la sorte ? qui traite avec dédain & le faste de la suffisance la plus morgante ; ceux qui n'ont point eu l'avantage d'imaginer ces ravissantes subtilités , ou , si l'on veut , ces humiliantes puérités ? — Sans rien répéter des argumens que nous venons de voir , & qui excluent la pluralité des dieux , d'un seul comme de plusieurs univers ; je demande à M^r. W. si dans la question proposée par les professeurs de Leyde , il ne s'agit pas de savoir , s'il n'y a qu'un seul Dieu créateur & maître de l'univers ? Je demande si ce n'est pas là le vrai & l'unique sens raisonnable de leur programme ? Quoi ! ces savans eussent voulu qu'on examinât sérieusement , si hors de l'espace occupé par l'univers , il n'y avoit pas d'autres dieux qui eussent formé chacun un univers Oh ! non ; quelque condamnable que soit le jugement de ces Messieurs qui a couronné les raisonnemens de M^r. W. ; je ne les crois pas capables d'une telle extravagance : ils ont voulu qu'on écrivît sur l'unité du Dieu de cet univers ; & n'ont point imaginé qu'on dût barbouiller du papier avec l'histoire des dieux regnans dans les espaces imaginaires De tous les philosophes ou sophistes qui ont jamais affirmé ou nié l'unité de Dieu , aucun n'a songé aux dieux des autres univers ; non - seulement parce que de leur nature ils étoient impossibles , mais parce que le Dieu de cet univers

vers a toujours été le seul & exclusif objet de cette question de théologie & de métaphysique.

En lisant ce petit nombre d'absurdités tirées du vaste recueil de M^r. W, on ne comprend pas comment des gens de lettres ont pu se manquer à eux-mêmes , au point de couronner un ouvrage où les premières règles du raisonnement sont si cruellement violées ; où les assertions les plus ridicules , les plus révoltantes sont opposées aux notions les plus claires & les plus respectables. Sans doute qu'on attribuera une telle inconséquence à l'enchantement du stile de M^r. W, à sa belle , riche & sonore latinité , au degré supérieur où il possède l'art oratoire , cet art qui fascine les esprits & donne si fatalement à l'erreur les traits de la vérité. Je souhaite que Messieurs les professeurs de Leyde déploient avec succès ce moyen de justification. Mais hélas ! je puis bien assurer que dans le tems où les prédicamens & les universaux faisoient les honneurs de la philosophie , jamais il ne fut prononcé parmi la poussière des bancs, de harangue semblable à celle-ci , pour la distribution , l'élocution , & tout ce qui constitue une oraison ou dissertation académique. Prenons au hasard un morceau de l'exorde , partie essentiellement la plus nombreuse , la plus riche en périodes pompeuses & bien cadencées. *Neque verò , ut plenè constitutur causa , satis est , rem de quâ dicitur , seu subiectum definire : eadem est adhibenda diligentia rei , de quâ dicitur altero , seu prædicato ; ut perfectè intelligatur , quæ sit vis hujus enunciationis Deus est unus. Quid igitur ? num operam consumemus inanem , ut unum quid sit definiamus , cujus notio & clara est & per se ipsa evidens , & simplex ut nullæ sint ejus partes , quibus ad notionem distinctam ac definitionem possit redigi Vis enunciationis ipsam possibilitatem*

ibilitatem complecti potest; ut hæc sit sententia, præter Deum qui hunc mundum fecerit, repugnare ut alia sit ejusmodi natura, seu ut idem dialecticè dicamus, ex genere deorum unicum esse individuum; & quæ præter unum cogitatione informantur, esse repugnantia.

Voici encore un morceau qui n'est point indifférent. C'est la définition de Dieu, qui n'est autre chose que *substantia quæ causam moventem omnium rerum contineat* (a). La puissance de la métaphysique est également bien expliquée dans le passage suivant : *Métaphysica cui hic locus subiectus est, hanc demonstrandi viam sequitur, ut ex ideâ generis concludat, quid in ejus generis formis atque individuis inesse debet: minimè verò eûsque progredi potest, quot sint alicujus generis individua.* — Ce sont sur-tout les titres des sections qui décelent le goût & la lumineuse philosophie de M^r. W. *De argumentis quæ deducuntur ex principio indiscernibilium.* — *De argumentis quæ repetuntur ex principio rationis sufficientis.* — *Argumentum quod repetitur a relatione generis cum individuis &c. &c.* En vérité, ni Scot, ni Fonseca, ni Arriaga, ni Franciscus Bonæ Spei n'ont écrit plus *arabiquement* sur les relations, les hecceités, les genres & les individus, que M^r. W. dans le 18^e. siècle, sur l'unité de Dieu.

La marche & la distribution de la piece sont parfaitement conformes à l'élégance du stile. Il s'agissoit pour satisfaire à Mrs. de Leyde, d'établir d'abord les preuves

(a) *Substance qui renferme la cause du mouvement. Quel sens cela peut-il faire? N'y auroit-il pas là quelque échantillon de pythagorisme ou de spinosisme? J'aime à en juger plus favorablement, & à croire que ce n'est qu'un petit galimatias.*

ou le défaut des preuves de l'unité de Dieu ; de rechercher ensuite si les anciens ont reconnu cette unité. M^r. W. fait tout le rebours : il commence par montrer que les anciens ont connu l'unité de Dieu ; après quoi il entreprend de prouver que cette unité n'est fondée sur aucune preuve démonstrative. — Le début de la première partie est sublime. *Jam primum omnium satis constat.* (p. 6). C'est certainement la première fois qu'un orateur a dit au commencement de sa harangue : *La chose est déjà assez prouvée.* — Admirons en passant les bons professeurs de Leyde , qui engageant M^r. W. à faire une dissertation de 103 pages in-4^o, sur une chose *quæ jam satis constat.* Ce compliment est flatteur ; il fait voir que ces Messieurs choisissent parfaitement bien leur sujet , en invitant les savans à prouver ce qui est déjà *suffisamment prouvé.* — Mais un petit chef-d'œuvre de philosophie , & sur-tout de bonne logique , c'est une espèce de peroraison , où M^r. W. prouve que quoique nous manquions absolument de preuves démonstratives de l'unité de Dieu , on n'auroit cependant pas tout-à-fait tort de croire qu'effectivement il n'y a qu'un Dieu. Il va même jusqu'à dire qu'il n'est pas convenable de nier cette vérité : *recta ratio suadet unum esse Deum , & quidem ita suadet ut contra statuere ineptum sit.* (p. 98). Cela est assez plaisant. Tous les arguments en faveur de l'unité de Dieu sont , suivant M^r. W. *défectueux , vicieux , sophistiques , ridicules , indignes de l'attention des gens instruits &c.* , & cependant *recta ratio suadet* , & cependant il seroit *ineptum* , de s'opposer à une assertion fondée sur des preuves de ce genre ? . . . Après avoir honni & bafoué en détail tous les *démonstrateurs* de l'unité de Dieu , M^r. W. ranime son zèle à la fin de sa harangue , pour leur dire , à tous

en général, que leurs raisonnemens sont vicieux au suprême degré (a), que ce sont les fruits odieux de leur témérité & de leur détestable manie à vouloir démontrer &c. (b). Et après cela il seroit ineptum de ne pas se laisser prendre tout bêtement à l'illusion de ces mêmes argumens ? Voilà une these bien digne d'être défendue par la persuasive ; entraînant & subjugante éloquence de M^r. W !

Une réflexion qui ne se présentera que trop à l'esprit des gens sensés, & que par-là je ne me suis pas empressé de faire naître ; est qu'une telle dissertation, fût-elle toute raïonnante de raison & d'éloquence, ne devoit point être approuvée, moins encore couronnée par les administrateurs du legs de M^r. Stolp. Pourquoi ? Parce que ce vertueux citoyen ne s'étant proposé dans cette louable fondation, que d'exciter les efforts du génie & le bon emploi des talens en faveur des vérités religieuses, tout ouvrage qui ne vise pas à ce but, à plus forte raison tout ouvrage qui ne peut faire qu'une impression contraire, ne doit pas arrêter un seul moment les regards des exécuteurs d'une si respectable intention. Fût-il vrai que cette production du pédantisme & d'une brute suffisance de college, eût pour elle la force du raisonnement & les graces d'une belle latinité, comme les professeurs juges le déclarent (c) ; elle devoit encore, suivant les vues de

(a) *Vitiis laborant gravissimis.* p.97.

(b) *Affeverandi temeritas & perversum demonstrandi studium.* p. 103.

(c) Comme ce jugement, après ce que nous venons de voir, pourroit paroître incroyable, je me vois obligé pour n'être pas soupçonné d'imposture de le transcrire mot à mot : *Quæ præmium reportavit, styli romani elegantiam, cum rerum pondere conjunctam exhibens, debetur clarif-*

M^r. Stolp, être condamnée à l'oubli ou frappée d'anathème. Maintenant que les deux raisons alléguées par les administrateurs, sont convaincues de faux, par la chose même & la simple lecture de cette creuse diatribe ; que pensera le public de la double prévarication de droit & de fait, exécutée avec tout le calme de l'équité à la face de l'Europe lettrée & de l'Europe chrétienne ? Ne déférera-t-il pas ces iniques aristarques, au tribunal, je ne dis pas de toutes les âmes honnêtes, de tous les hommes instruits, capables d'évaluer un raisonnement & de goûter les graces de la langue romaine : mais au tribunal d'eux-mêmes, rendus dans un moment de réflexion au sentiment de la justice & de la vérité ; mais au tribunal du corps respectable dont ils sont membres, & qui partage, quoiqu'à tort, l'ignominie de leur décision ; mais au tribunal de l'autorité publique, qui veille par état & par devoir à l'exécution de la volonté sacrée des morts, comme au repos de leurs cendres ?

Quoique cet article ait commencé par l'annonce de ma dissertation, je n'en dirai pas un mot ; il ne me conviendrait pas d'en donner la plus légère notion. Elle est sous les yeux du public qui jugera du fond de la matière, & de la forme que je lui ai donnée. Je protesterais seulement avec autant de naïveté que

fimo viro Wytttenbach, in illustri amstelædamsium athenæo philosophiam cum laude docenti, p. iv. — S'il faut apprécier sur cela les quatre autres dissertations imprimées, que les professeurs ont déclaré très-inférieures à celle qui avoit le poids des choses & l'élégance du style romain ; quel jugement n'en portera-t-on pas ? . . . Du reste les auteurs sont gens de bien, quels que soient leurs talens littéraires ; ils ont respecté les vérités antiques, ils ont combattu l'erreur, comme ils ont pu : je leur dois, sinon des éloges, du moins un charitable silence.

de vérité, que dans l'examen de la pièce couronnée, je n'ai été animé par quelque intérêt que ce soit. Si les professeurs de Leyde révoquoient, comme ils le doivent à tous égards, le jugement qu'ils ont porté; si après une révocation que la raison, l'équité, la décence, la religion sur-tout, rendent indispensable, ils reprenoient un examen qui me devint favorable; je legue mes droits aux pauvres de la principale paroisse de Leyde, & les confie à celui qui en est l'administrateur.



Les Mois, Poème en douze chants, par Mr. Roucher.

Per duodena regit mundum sol aureus astra. 1. Georg.

A Paris, chez Quillau; à Liege, chez Lemarié
1780 1. vol. in-12 prix 2 liv. 10. sols.

LEs observations que j'ai faites sur un morceau choisi de ce poème (a) suffissent pour l'apprécier dans son ensemble & pour fixer le mérite de toutes les parties qui le composent. Comme c'étoit par cet extrait qu'on prétendoit prévenir le jugement du public, on s'imagine sans peine qu'on lui avoit présenté ce qu'il y avoit de plus brillant & de plus parfait (b). Quoiqu'il en soit, le poème a paru, & ceux mêmes qui avoient eu la complaisance de l'admirer lorsque l'auteur le lisoit dans les cafés & les sociétés savantes de Paris,

(a) 15 Avril 1778 p. 567.

(b) Ce qu'il y a d'incompréhensible, ou plutôt ce qui ne fait que trop comprendre à quel point la poésie est déchue, est que cette même tirade, devenue l'objet de la risée des gens de goût, continue à nourrir l'enthousiasme louangeur de plus d'un périodiste.

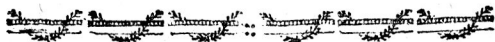
lui ont rendu justice à la lecture, & l'ont reconnu pour une production parfaitement médiocre. C'est le jugement qu'en a porté entr'autres M^r. Marmontel, qui néanmoins devoit être plus disposé que personne à goûter cette emphigourique poésie. Je ne fais si la destinée des *Mois* corrigera enfin les savans du jour de ce pédantisme qui a toujours excité le mépris & l'indignation des bons esprits, de cette avidité si déplacée des louanges précoces qui faisoit dire à Moliere dans ses *Femmes savantes*.

Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon
 sens,
 Qu'un auteur qui par-tout va gueuser des en-
 cens;
 Qui, des premiers venus saisissant les oreilles,
 En fait le plus souvent les martyrs de ses veilles.
 On ne m'a jamais vu ce fol entêtement;
 Et d'un Grec là-dessus je suis le sentiment,
 Qui, par un dogme exprès, défend à tous les
 sages
 L'indigne empressement de lire leurs ouvrages.

Entret. sur
 les scien-
 ces, p. 22.

Du reste, il paroît que ce ridicule des auteurs à prétention quoique plus général au ourd'hui que jamais, est néanmoins aussi ancien que les Lettres; Horace & Juvenal ont dirigé contre lui toutes les ressources de la satire; Boileau l'a combattu par les mêmes moiens; le P. Lami remarque qu'il est en quelque sorte une conséquence nécessaire de la vanité & de la présomption des gens qui n'étudient & qui n'écrivent qu'en vue de la célébrité & des louanges. " S'ils entrepren-
 „ nent un ouvrage, l'ambition ne leur per-
 „ met pas de le faire en secret; elle l'annonce

„ au dehors avant même , pour ainsi dire ,
 „ qu'il soit ébauché. Ils ne daignent pas re-
 „ cevoir d'avis de leurs meilleurs amis , qui con-
 „ noissant leur incapacité , sont obligés pour
 „ maintenir la paix avec eux d'admirer leur
 „ impertinence , & d'augmenter ainsi le mal
 „ qu'ils ne peuvent guérir „



*Théâtre à l'usage des jeunes personnes , par
 Madame la comtesse de Genlis. T. 2 , 3 ,
 & 4. à Paris , chez les libraires associés ; à
 Liege , chez Demazeau 1780.*

Ces drames qui , comme je l'ai déjà dit ,
 en parlant du premier volume , respirent en
 général la sagesse & la vertu , sont très-propres
 à seconder le zèle de Madame de Genlis pour
 l'éducation de la jeunesse ; pourvu toutefois
 que les jeunes gens ne réfléchissent pas trop ,
 & qu'ils s'en tiennent tout uniment aux ma-
 ximes que l'auteur veut leur faire saisir parti-
 culièrement ; car s'ils font une attention bien
 sérieuse à toutes les conséquences qui semblent
 résulter de certaines assertions , ils se feront des
 idées fausses , contradictoires à des vérités re-
 çues , injurieuses à des objets & à des person-
 nes respectables. J'ai déjà fait quelques réflé-
 xions sur la manière dont les événemens de
 l'histoire sainte & les decrets même de Dieu
 sont représentés dans quelques-uns des premiers
 drames * ; je me suis convaincu que les sui-
 vans pourroient faire également des impressions

* 15 Février
 1780. f. p.
 272.

que la vertueuse auteur n'a pas prévues. Par exemple , dans le *Sacrifice de l'amitié* les jeunes lecteurs croiront voir que les vœux de religion n'ont que *le mérite du moment* (t. 2 , p. 101) que c'est un *sacrifice affreux* (104) , *qui fait frémir* (83) ; que les sermens de fidélité faits au Prince par les militaires & en général tous les fideles citoyens sont un abus révoltant , parce que *se lier par serment c'est agir en esclaves* (p. 101) ; qu'un grand nombre de Saints qui se sont voués au Seigneur dans un âge tendre n'étoient que des victimes de l'*enthousiasme* & de la *séduction* (p. 101.) ; que les Peres du concile de Trente étoient des *enthousiastes* & des *séducteurs* (*ibid*) &c. &c. Je suis bien sûr que l'illustre Dame n'admet pas ces conséquences , quoique M^r. de la Harpe qui a quelquefois présidé à la représentation de ces drames ait pu les approuver ; je suis convaincu qu'elle ne croit pas sérieusement que c'est avec *du chocolat* qu'on engage la plupart des filles à se faire religieuses , & qu'elle n'auroit point essayé de répandre un ridicule imaginaire sur un état respectable , si elle avoit réfléchi de quelle utilité est cet état non-seulement à la religion mais à la société civile (a). Il y a cependant dans ce

Panég. de Ste. Jeanne Françoise de Chantal. (a) J'ai sous les yeux un morceau bien remarquable & bien sensiblement vérifié d'une harangue qui vient d'être imprimée à Paris , chez Berton. *Que de services essentiels rendus à l'humanité par ces communautés religieuses que la philosophie*

même drame des maximes excellentes, & très-propres à ruiner par le fondement cette multitude de diatribes dont nous sommes inondés, contre l'état religieux ; par exemple , il y a bien de la bonne philosophie dans le passage suivant. *Quand je ne serois pas née pour le genre de vie que j'embrasse , quand le goût ne m'y appelleroit pas , croïez que lorsqu'on apporte dans la solitude une ame pure & paisible , on peut la supporter d'abord sans désespoir , & bientôt sans peine.* p. 96.

lophilie du jour regarde d'un œil de pitié ! Voyez tout ce que font en faveur de vos pauvres , de vos malades & des enfans d'un amour illégitime , ces sœurs , ou plutôt ces victimes de la charité , ces hospitalières de tant de noms différens , qui , sous la bannière de St. Thomas de Villeneuve , ou de Madame de Miramion , volent au soulagement des infirmités humaines. Allez à St. Cyr, & examinez tous les détails de l'éducation qu'y reçoit une jeune noblesse , &c. A cela un auteur périodique qui rapporte ce passage , ajoute. Il me semble que ces raisonnemens sont assez concluans , & qu'il seroit assez difficile d'y répondre d'une manière un peu satisfaisante , si l'on veut sur-tout éloigner le ton de déclamation , les injures , & les grands mots qui n'en imposent qu'aux fols & aux ignorans,

Aff. & Ann.
1780, n^o. 22.



Cours élémentaire d'éducation des sourds & muets ; par Mr. l'abbé Deschamps , chapelain de l'église d'Orléans. A Paris , chez les freres Debure , 1779. 1 vol. in-12. — Observations d'un sourd & muet (M^r. Desloges), sur un cours élémentaire d'éducation des sourds & muets , publié en 1779 par Mr. l'abbé Deschamps ; à Paris , chez Morin , rue St. Jacques. 1779. 66 pages in-12.

Ces deux ouvrages quoique opposés dans bien des points l'un à l'autre , peuvent paroître néanmoins également intéressans , en ce qu'ils sont très-propres à répandre des lumieres sur l'art de faire parler les muets , par la controverse même qui divise les auteurs. Il s'agit de savoir , si l'on doit établir pour moien principal de l'instruction des sourds & muets , ou l'inspection des mouvemens qu'exige l'articulation de la parole , ou l'usage des signes naturels & méthodiques ? M^r. l'abbé Deschamps est pour la premiere méthode. M^r. Desloges est pour la seconde , qui est la même que celle de M^r. l'abbé de l'Epée.

Je n'ai garde de prononcer sur une matiere , dont je n'ai point assez de connoissance pour prendre parti contre l'un ou l'autre des estimables dissertateurs. Je dirai seulement que les signes méthodiques n'étant que de convention , & l'articulation de la parole faisant l'ob-
jet

jet d'une observation fixe & invariable, la maniere de M^r. Deschamps paroît avoir quelque chose de plus solide & de plus sûr.

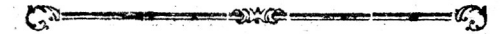
En applaudissant comme le doit tout ami de l'humanité aux succès de M^r. Deschamps & de M^r. de l'Epée (a), on ne doit pas se dispenser de reconnoître les sources où ils ont puisé des lumieres dont ils font un si bon usage ; car cet art quoique plus exercé n'est pas neuf, nous le tenons, comme tous les autres, des hommes plus instruits & moins bruians que nous, qui nous ont laissé le fruit de leurs observations. Il y a bien des années que M^r. Pereire a fait à Paris les plus heureux essais en faveur des muets ; & nous avons une dissertation latine de Jean Conrard Amman sur la parole, imprimée à Amsterdam en 1700, qui présente les détails les plus curieux, résultat d'une longue & pénible expérience. On en voit une traduction françoise à la fin de l'ouvrage de M^r. Deschamps. Le même auteur nous a donné le *Surdus loquens*, (le Sourd parlant) imprimé à Harlem en 1692. Long-tems avant le medecin Amman, Jean Wallis avoit exercé avec beaucoup de succès l'art de faire parler les sourds & muets, qu'un religieux nommé Ponce, avoit déjà fait connoître en Espagne.

(a) Voyez le J. du 15 Février 1778. p. 218. —
1. Janvier 1779, p. 68 & autres cités là - même.



Oraison funebre de Charles Alexandre Duc de Lorraine , & de Bar , &c. &c. A Liege , 1780 , brochure in-8°. de 35 pages.

Cette oraison funebre n'a été prononcée ni à Bruxelles ni ailleurs , & je suis bien sûr qu'elle ne le fera nulle part. Si l'auteur a des talens pour d'autres ouvrages que pour les oraisons funebres , il est à souhaiter qu'il ne tarde pas de les diriger de ce côté-là , & qu'il ne s'arrête pas davantage à un genre qui lui réussit on ne peut pas plus mal. Du reste c'est un homme de bien qui respecte les vrais principes , qui a de la religion & même de la dévotion , mais tout cela n'est pas toujours éloquence.



Monsieur le chevalier de Maret vient de faire annoncer dans le Mercure un moien qui lui a paru facile pour se préserver du tonnerre. *Le 12 Juin* , écrit d'Anjou M^r. le chevalier de Maret , *dans l'instant que je mettois la tête à la fenêtre pour voir la direction des nuages , je vis la foudre tomber dans un champ voisin , sur un chêne , sous lequel malheureusement s'étoit placée une petite fille de huit ans pour garder les vaches. Ma mere avoit l'année dernière muni cette enfant d'une capote de toile*

tirée, afin de la préserver de la pluie, à laquelle on attribuoit des douleurs qui affectoient le bras droit particulièrement. Je volai sur le lieu où je trouvai la petite accroupie, enveloppée de sa toile cirée; elle étoit immobile, & je la crus morte; elle avoit du moins perdu le sentiment. Je tirai un flacon d'eau de luce; elle en respira, & bientôt elle se leva. Un domestique qui m'avoit suivi, voulut lui aider à marcher, cela fut inutile; l'enfant se rendit de son pied à la maison. J'examinai le chêne; il étoit éclaté, & l'herbe autour du pied ternie; excepté dans l'endroit où étoit l'enfant. Je crois, Mr, qu'il n'y a pas à douter que la foudre n'ait coulé sur la capote cirée. La toile cirée feroit donc un moyen sûr pour nous préserver de la foudre. Une jeune Dame de nos voisines en a tiré cette conséquence; & pour se guérir des fraïeurs extrêmes que l'orage lui occasionne, elle s'est fait faire une petite guérite en toile cirée, dans laquelle elle se propose de se loger, au lieu d'aller se réfugier sous la voute de sa cave.

Cette découverte qui a été annoncée dans tous les ouvrages périodiques, n'a fait réfléchir personne aux très-utiles conséquences qui en résultent. Voilà incontestablement un nouveau conducteur bien plus simple & plus sûr que ceux de M^r. Franklin. 1^o. Il est plus simple; car le franklinien, comme je l'ai démontré, fait des maisons une espece de cage à perroquet. On ne voit que barres &

fils d'archat (a). Les observations que j'ai faites là-dessus, viennent d'être réalisées par M^r. Hemmer, dans une multitude de conducteurs que cet académicien a placés dans le Palatinat & autres provinces de la crédulité, même chez de pieux solitaires de la forêt noire. Ce savant a compris qu'il falloit des conducteurs aux gouttières, girouettes, cheminées, ancras, galeries, treillis &c. Il en a fallu un en particulier pour l'horloge du château de Schwetzingen. Que seroit-ce, si M^r. H. avoit pris des précautions contre la *foudre ascendante* dont M^r. Bertholon nous a donné une théorie si lumineuse avec la construction des conducteurs qu'on doit lui opposer (b)? Que seroit-ce, si informé par le funeste accident de Purlet, que les briques même sont des *conducteurs imparfaits*, il avoit compris la nécessité de les enchaîner par des conducteurs parfaits (c)? Que seroit-ce enfin, si réfléchissant que les conducteurs ne soutiennent qu'une très-petite partie de la matière électrique, il avoit voulu en proportionner la grandeur & le nombre à celle d'une grande & épaisse nuée d'orage (d)?... Il faut convenir que dans ces diverses suppositions réunies

(a) 15 Juillet 1778 p. 421.

(b) 1. Fév. 1778 p. 181. — 15 Juillet 1778 p. 419. — Autres systèmes du même auteur 1. Sept. 1779 p. 29.

(c) 15 Fév. 1780 p. 275. — 1. Sept. 1776 p. 68.

(d) 15 Fév. 1780 p. 275.

niés M^r. Hemmer eût fait des maisons du Palatinat une chose unique, qu'on se fût empressé d'aller voir de toutes les parties de l'Europe... La toile cirée est un conducteur bien moins savant, mais 1^o. il est plus simple, & son exécution n'a rien de dispendieux ni de pénible.

2^o. Il est bien plus sûr. Quand le conducteur franklinien a attiré la foudre (ce qui arrive très-fréquemment & c'est le but de la chose) la foudre est parfaitement maîtresse de l'édifice, elle se porte où bon lui semble, le conducteur ne la conduit qu'autant qu'elle ne trouve point de raison de tenir une route différente. Nous avons vu que ce groupe de conducteurs faisoient un assemblage aussi composé que bizarre d'une multitude de fils d'archal: le moindre dérangement dans une machine si compliquée, un peu de rouille, une jointure mal assurée, la rencontre d'un brin de terre, de bois, de verre (a) &c, ne peut manquer de mettre l'édifice en feu (b). Mais avec la toile cirée point d'apparence de

(a) On sait que c'est la rencontre du verre qui a coûté la vie à Mr. Kirchman, professeur de physique à Pétersbourg. Cet observateur ayant terminé son conducteur par cette matière, un globe de feu en sortit au moment où il s'en approcha, & lui brûla la tête, le 6 Août 1753.

(b) Voyez en d'effrayans exemples dans le Journ. du 1 Fév. 1778 p. 179, & autres Journ. cités là même. Dern. Journ. p. 138. — Plaisans échappatoires des *conductoristes* 15 Fév. 1780 p. 274, 275. — Dern. Journal. p. 139.

risque. Cette toile n'attire pas la foudre , & lorsqu'il prend fantaisie à la matiere électrique de descendre sur la surface encirée , elle est obligée de *couler* dessus suivant la direction qu'elle en reçoit. Il ne s'agit donc que de couvrir les toits de toiles cirées avec un bord assez saillant pour obliger la foudre à *couler* loin de la maison.

Mais, dira-on , cette vertu de la cire est-elle bien constatée? Eh ! qui oseroit la contester? Les journaux , les gazettes , les académies l'assurent. Peut-on en douter sans être complètement ridicule? La petite fille d'Anjou n'est pas morte , elle étoit couverte de toile cirée ; c'est donc la toile cirée qui lui a conservé la vie ? On ne s'avisera sans doute pas de combattre cette conséquence , ne fût-ce que pour ne pas chagriner la *jeune Dame* placée en tems d'orage *dans sa petite guerite de toile cirée.*



La *Cloche* est le mot de la dernière Enigme.

F *Ille de vanité , quelquefois d'injustice ,
Mon auteur est celui qui se croit le plus fort .
Je fais dormir les loix , ressusciter le vice ,
En promenant par-tout , & l'horreur & la mort .*





NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 3 Août.*) M^r. de Stackieff, envoyé de Russie, ayant reçu la semaine dernière des dépêches de sa Cour, a communiqué à la Porte, qu'une escadre de 15 vaisseaux de ligne de sa nation étoit sortie du port de Cronstadt; que cinq de ces navires étoient destinés pour la Méditerranée afin d'y protéger la navigation des neutres contre toute attaque; & que comme la Porte avoit fait ouvertement connoître qu'elle ne vouloit pas souffrir que la navigation des neutres fût plus longtems interrompue dans ses mers, & qu'elle en avoit même donné une preuve très-convainquante en faisant restituer le navire marchand russe le Prince-Constantin, qui avoit été pris par un armateur françois, ledit envoyé étoit aussi chargé de déclarer à la Porte, au nom de sa Souveraine, qu'elle avoit donné des ordres aux commandans de ses navires de guerre de ne point venir dans les mers de la Turquie.

L'on est toujours dans de grandes inquiétudes au sujet de la santé du Grand-Visir qui est attaqué de maux si compliqués, que les médecins désespèrent non seulement de pouvoir le tenir longtems sur pied, mais même de pouvoir lui prolonger la vie. Cependant

I. Part.

N

ce premier ministre continue d'assister aux divans , & de faire toutes les fonctions de son emploi , sans qu'on puisse remarquer aucun relâchement dans son administration. Il ne cesse de punir les moindres fautes avec la dernière rigueur ; & il vient encore d'en donner des preuves à l'occasion de ce qu'il avoit découvert que contre les réglemens de cette capitale , on y avoit embarqué & transporté une certaine quantité d'huile & de savon pour la Mer-noire. Comme cette contrebande avoit été commise pour la plus grande partie par des personnes qu'il ne pouvoit ou n'osoit attaquer , sa colère tomba sur trois marchands grecs , qu'il fit décapiter sur le champ. Ce ministre a un talent extraordinaire pour être informé de tout ce qui se passe , de manière que rien n'est caché pour lui ; & comme il n'accorde jamais de grâce , & que sur les premiers rapports il punit de mort ceux qui sont accusés d'avoir commis les fautes les plus légères , il a su se faire craindre au point que , malgré la cherté de la plupart des vivres en cette capitale , on n'y a jamais vu le peuple aussi tranquille qu'à présent. Aussi n'a-t-on entendu parler pendant quelques mois d'aucuns incendies , si fréquens sous le vizirat de la plupart de ses prédécesseurs. Il ne s'applique pas seulement à prendre des mesures pour être instruit de tout ce que font les Turcs ; mais il a encore chargé deux renégats de lui apprendre journellement tout ce qui se passe dans les maisons des Français , & sur-tout dans les hôtels des ministres étrangers. Cependant il arrive quelquefois que ces espions

lui rapportent les choses de travers. En voici la preuve : on avoit informé le Grand-Visir que le baile de Venise devoit donner, vendredi dernier, une illumination & un feu d'artifice à Bujukdere ; comme ce rapport lui avoit été fait au moment qu'une des sultanes ou filles du Grand-Seigneur venoit de mourir, il s'étoit emporté de manière qu'il fit d'abord venir le Bostangi Bachi, & qu'il lui donna ordre de rester ce soir dans le canal ; & que, s'il remarquoit que cette démonstration de joie dût avoir lieu, il devoit prier le baile de Venise de la suspendre, & en cas de refus, l'empêcher par la force, donnant pour raison que comme les ministres étrangers prenoient part aux événemens de joie, ils devoient aussi en prendre aux événemens affligeans, & qu'en conséquence ils ne devoient point faire des réjouissances dans le tems que le serral du Grand-Seigneur étoit plongé dans l'affliction. En attendant le baile de Venise ne pensoit point à donner de fête ce soir-là ; mais c'étoient ses domestiques qui avoient envie de célébrer la fête de St. Marc à la manière de leur pays, ayant pour cet effet fait décorer une barque avec des illuminations ; & comme l'on ignoroit absolument ce qui se passoit à la Porte à ce sujet, les domestiques allèrent leur train. Mais lorsqu'ils furent occupés à allumer les lampions, le premier dragoman de Venise reçut une lettre du dragoman de la Porte, par laquelle celui-ci lui donnoit connoissance de l'ordre que le Grand-Visir avoit donné au Bostangi Bachi. L'ambassadeur d'Angleterre & d'autres

ministres étrangers se trouvant alors à l'hôtel de Venise, & s'étant consultés sur cette affaire, furent unanimement d'avis, qu'il convenoit de s'y conformer & d'empêcher les domestiques d'exécuter leur divertissement. Néanmoins les lampions furent à peine éteints, que le Bostangi Bachi se rendit avec toute sa suite auprès du baile de Venise avec les assurances les plus fortes du Reis-Effendi, que ce que le dragoman de la Porte avoit écrit, étoit survenu par un mal-entendu, & qu'en conséquence il prioit de faire reprendre le divertissement le même soir. Cet officier de la Porte le demanda même avec tant d'instances, qu'il déclara qu'il ne quitteroit point l'hôtel du baile, sans que la barque de nouveau illuminée, ne parût dans le canal, ajoutant que rien n'étoit plus agréable à la Porte, que lorsqu'elle voit que les ministres étrangers se divertissent. Après cette réparation faite par un des principaux ministres de la Porte, le baile a cru n'avoir plus de raisons de s'en plaindre.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 15 Août*) Le Prince héritaire de Prusse est attendu ici dans les premiers jours du mois de Septembre. S. A. R. descendra au palais du comte de Woronzow, ci-devant grand-chancelier de l'empire. L'Impératrice a chargé le général-major Paul Potemkin, chevalier de l'Ordre de St. George & neveu du prince de ce nom, d'aller jusqu'à Riga à la rencontre de cet illustre voyageur & de

l'accompagner jusqu'à cette capitale. On dit même que le Grand-Duc de Russie, suivi des princes Potemkin & Wolkonski, ira le recevoir à quelques milles d'ici. — L'impératrice vient de renouveler l'amnistie qu'elle avoit fait publier le 5 Mai 1779 en faveur des soldats, païsans & habitans des villes qui ont quitté cet empire, à condition qu'ils y rentrent dans l'espace d'une année; & pour ceux des parties les plus éloignées de ses états, pourvu qu'ils y retournent dans leurs foyers dans le terme de deux ans. — Le chevalier Harris, ministre de Sa Majesté Britannique près de notre cour, a reçu un courier de la sienne avec des dépêches dont le contenu est encore ignoré du public. — Le prince de Ligne, général feld-maréchal des armées de L. Maj. Imp. & R. Apostolique, accompagné du prince son fils & du chevalier Desifle, colonel au service de S. M. Très-Chrétienne, est arrivé il y a quelques jours en cette résidence, & est descendu à l'hôtel du marquis de Verac, ministre-plénipotentiaire de France.

On assure que la convention entre notre cour & celle de Suède, par laquelle elles s'engagent mutuellement à protéger la navigation de leurs sujets respectifs, de la manière dont elles l'ont annoncé dans leurs déclarations remises aux cours de Versailles, de Madrid & de Londres, doit avoir été signée le 1. de ce mois. Une pareille convention aiant déjà été conclue dès le 9 du mois passé, entre S. M. I. notre Souveraine & S. M. Danoise, nous avons tout lieu de nous flatter qu'il en résultera les plus heu-

reux effets pour le bien-être de tout le commerce & de la navigation du Nord.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 31 Août.*) Le district de Varsovie a tenu le 16 dans l'église des Augustins de cette ville la diétine accoutumée, qui s'est passée avec beaucoup de tranquillité & même avec une si grande concordé, que le prince Stanislas Poniatowsky, lieutenant-général de l'armée de la couronne, & le chambellan Szydlowsky, fils du vaivode de Plocko, ont été unanimement élus nonces sans la moindre contradiction. Mais ce qui augmente encore la satisfaction publique, c'est que l'on vient de recevoir la nouvelle agréable, qu'en plusieurs autres districts, les diétines ont été tenues & terminées avec la même unanimité.

On attend en peu des avis importans de Lithuanie, & l'on ne doute pas que la présence du comte Rzewuski qui est en route depuis le 19 pour se rendre à Grodno, n'opère de grands changemens ; cependant le comte de Tyfzenhausen emploie tout pour traîner l'affaire en longueur ; il accuse les députés du tribunal de s'être laissés corrompre, & il fait agir à la cour de Russie de grandes protections pour être maintenu dans son poste d'administrateur des économies royales.

M^r. le baron de Thugut vient ici remplir le poste de ministre de la cour de Vienne, M^r. Cachet qui y résidoit comme chargé d'affaires pour ladite cour, ira au commencement du mois

prochain à Pétersbourg, où il est destiné depuis longtems.

E S P A G N E.

MADRID (le 20 Août.) Le Roi a fait diverses promotions dans son régiment des gardes infanterie : S. M. a aussi accordé le titre de ministre de robe dans le conseil des Indes au département de Lima, à Don Jean-Joseph de la Puente-Ibáñez, marquis de Corpa. — On est informé qu'une partie de notre escadre aux ordres de Don Solano est heureusement arrivée à la Havane, où il a débarqué une partie des troupes qu'il transportoit; une partie est restée aux Antilles pour se joindre au comte de Guichen; ainsi on peut en attendre des avis intéressans. — La gazette de la cour ne fait aucune mention, ni de l'arrivée du comte d'Estaing, ni de l'objet de son voyage. Le public continue à croire que ce vice-amiral prendra le commandement d'une division composée de vaisseaux espagnols & françois avec laquelle il passera aux Antilles pour remplacer Mrs. de Grasse & de la Motte-Piquet qui sont sur le point de revenir.

L'armée combinée, commandée par Don Louis de Cordova, lieutenant-général des armées navales de Sa Majesté, étant par 36 degrés 15 minutes de latitude, & 15 degrés 32 minutes de long. occidentale, méridien de Paris, eut connoissance, le 9 Août, dans la nuit, de bâtimens étrangers qui brû-

loient

loient des amorces. Le général fit manœuvrer pour les approcher, & ses ordres furent si bien exécutés, qu'à la pointe du jour les navires qui avoient été apperçus, se trouverent enveloppés, & furent reconnus pour anglois. Quelques coups de canon les firent amener successivement, & on en amarina 55, qui ont été envoyés à Cadix, & dans le nombre desquels se trouvent 5 bâtimens destinés pour l'Inde. Ce convoi anglois parti de la rade de Sainte Helene le 28 Juillet, & destiné, tant pour l'Inde que pour l'Amérique, étoit escorté par le vaisseau le Ramillies de 74 canons, & les frégates la Thetis & le Southampton de 32, qui ayant tenu le vent, se sont échappés, quoiqu'ils aient été chassés avec la plus grande vivacité. Les navires pris ont des chargemens très-considérables en munitions de guerre & de bouche; ils portoient aussi 1800 hommes de troupes, & un approvisionnement précieux en munitions navales pour l'escadre aux ordres de l'amiral Rodney. Les bâtimens qui alloient dans l'Inde, sont évalués à 100 mille liv. sterl. chacun. Il a été dépêché 3 petits bâtimens à M^r. le comte de Guichen, pour lui apprendre que l'amiral Rodney ne recevroit pas les munitions qu'il attendoit.

Depuis l'avis reçu à la cour qu'un des vaisseaux de la division aux ordres de Don Michel Gaston, a pris dans l'Océan le navire marchand anglois l'Unité qui étoit sortie de Gibraltar dans la nuit du 23 Juillet, on a

appris que Don Barcelo avoit aussi intercepté quatre autres navires qui à la faveur de la nuit vouloient encore s'échapper de la baie de Gibraltar. Il se trouve qu'ils étoient frétés par quelques familles des plus considérables de l'endroit qui y avoient embarqué tous leurs effets; cette fuite prouveroit que ce qu'on a dit de la détresse de cette place n'étoit pas exagéré; cependant d'autres avis mandent qu'elle ne manque que de bois, ce qui oblige les habitans à brûler quelques vieux bâtimens.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 15 Août.*) S. E. M^r.
le comte O-Dune, ambassadeur de France en cette cour, arrivé ici dernièrement, fut reçu à Belem par le comte de Villanova & conduit à son hôtel, accompagné de quatre magnifiques carrosses à 6 chevaux avec la livrée de S. M, comme il est d'usage à l'égard de tous les ambassadeurs étrangers. — Le 28 du mois dernier, on exhuma le corps de la Reine Marie-Anne-d'Autriche, épouse du feu Roi Jean V, pour le transférer dans un magnifique mausolée qui a été expressément érigé à sa gloire, dans l'église de Saint-Jean-Nepomucene. Cette translation s'est faite avec le plus grand appareil; la famille royale & les grands dignitaires du royaume assistèrent à cette cérémonie. Mais au grand étonnement de tous ceux qui l'ont vue, on a trouvé à l'ouverture de l'ancien tombeau, le corps

de cette illustre Princesse sans aucun signe de corruption, les bras & les jambes aussi flexibles que s'ils eussent eu encore quelque sentiment de vie.

Les négocians de cette place & ceux de la ville d'Oporto pensoient depuis bien des années à former une chambre de commerce & d'assurance: ils en ont enfin obtenu la permission de la Reine, qui doit leur faire remettre à cette fin des réglemens auxquels ils feront tenus de se conformer.

Les vaisseaux entrés depuis peu dans ce port, sont au nombre de cinq; deux d'entr'eux venus de l'Amérique armés en guerre, ont apporté de l'or & des diamans pour le compte de la Reine & de cette place; la quantité d'or monte à 8 millions de cruzades. Les trois autres viennent de l'Asie richement chargés de porcelaine de la Chine, d'étoffes de soie, de thé, & autres effets rares des Indes-orientales; toutes leurs cargaisons sont évaluées à bien des millions. Leur arrivée a rassuré ceux de nos négocians qui y étoient intéressés, d'autant que depuis cinq ans, ils n'avoient aucun avis de deux de ces vaisseaux.

Au milieu de la guerre qui désole tout le commerce de l'univers, notre port offre le spectacle du rendez-vous général de toute sorte de pavillons amenés ici par le commodore Johnstone: cet amiral anglois, avec un seul vaisseau de 50 canons & quelques frégates, a déclaré la guerre aux François, aux Espagnols, aux Hollandois, aux Suédois, & il s'enrichit journellement des prises

qu'il fait sur ces quatre nations. Nos voisins sont sans doute peu affectés de cette étrange prospérité, à laquelle ils auroient pu mettre un terme en envoyant deux de leur vaisseaux en station dans notre port, avec ordre de suivre par-tout le commodore, mais puisqu'ils n'ont pas pris cette précaution si simple à imaginer, il faut croire qu'ils ont eu de bonnes raisons pour cela. En vain objecteroit on qu'elle auroit un air d'hostilité; rien n'est plus faux. Nous ne sommes point en guerre avec l'Espagne, & l'entrée de nos ports n'est point fermée à ses vaisseaux: enfin si en vertu de notre exacte neutralité un vaisseau anglois peut être ici en station, rien n'empêchoit la cour de Madrid d'y en avoir deux. Nos politiques prétendent que les égards excessifs des Espagnols pour notre port, d'où ils ont reçu tant de trouble dans leur commerce, étoient fondés sur l'espérance que notre cour accéderoit à la neutralité armée du Nord. On assure que cette illusion vient d'être détruite, que le comte de Nesselrode, envoyé de Russie, a reçu une réponse négative, & que notre cour continuera à être liée avec celle de la Grande-Bretagne. En vain ce système calqué sur celui du ministère précédent, a été abandonné par la Hollande & par le Nord. Ces contrées agitées de l'esprit d'indépendance & d'innovation ne sont point faites pour nous servir de modèle: elles ont l'ambition de jouir d'un commerce libre; elles ont fait des armemens pour y parvenir; mais nous, assez occupés

des affaires intérieures, nous n'avons pas encore armé un seul vaisseau, & la jouissance des avantages présens ne nous permet pas de nous inquiéter sur l'avenir.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 2 Septembre.*) Pour faciliter l'écoulement des eaux du lac Mëler, qui inondoient souvent les campagnes, il avoit été creusé, le printems dernier par ordre du Roi, un canal depuis ledit lac jusqu'à celui de Mahrn, en passant par la ville de Scøder-Telge, puis d'après les représentations du comte de Gyllenborg, gouverneur de la province & commandant de l'Ordre de l'Etoile-polaire, ainsi que d'autres particuliers, S. M. a ordonné le 3 Juillet, que ce canal fût aussi rendu propre à porter de petits bâtimens; & c'est en conséquence que l'on continue de le creuser encore plus & de l'étendre depuis le Séemahrn jusqu'à Salzfée, où il sera placé une écluse. Il aura par-tout une largeur de dix aunes, & chaque côté fera garni d'une bonne maçonnerie pour prévenir l'éboulement des terres: il est d'ailleurs recommandé à l'entrepreneur d'avoir l'attention que le lac de Mëler ne perde point par cette opération une trop grande quantité d'eau; ce qui pourroit nuire à sa navigation.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 4 Septembre.*) Le

7^e de ce mois, par ordre de S. M., on vendra avec tous ses beaux jardins la maison royale de Sollerød, située à deux milles d'ici, qui a appartenu successivement à l'amiral danois le comte de Danneskiold-Samsøe, puis au comte de S. Germain & enfin au Prince héréditaire Frédéric. — M^r. Berger, jusqu'ici chargé des affaires de notre cour à celle de Saxe, est destiné à passer à Varsovie en qualité de ministre, à la place de M^r. le chambellan de Bertough, qui en est de retour depuis environ un an.

M^r. de Sakken, ministre de Russie, a reçu deux couriers de sa cour. Le premier lui a, dit-on, apporté des dépêches concernant les illustres personnes qui sont attendues à Horsens en Jutland, & une tabatière d'or garnie de brillans dont sa Souveraine lui a fait présent; & le second étoit porteur de la ratification de la convention touchant la protection du commerce neutre entre sa cour & la nôtre, & de lettres de change pour la somme de vingt-cinq mille écus, dont les quatre membres du conseil recevront chacun fix mille écus en présent de l'Impératrice de Russie, & mille écus seront partagés entre les secrétaires du département des affaires étrangères. L'on assure que le ministre de Russie recevra également un présent de fix mille écus de notre cour & mille écus pour être partagés parmi ses secrétaires. — Il se trouve actuellement dans le Sund 162 navires, parmi lesquels cinq frégates & un vaisseau de guerre anglois avec 75 navires marchands.

de la même nation & trois frégates marchandes danoises destinées pour les Isles de Ste. Croix & de St. Thomas. — La perte que la navigation danoise a soufferte par la rétention de divers navires dans les différens ports d'Espagne, monte en général jusqu'à ce jour à trois cent mille écus, que notre ministre près la cour de Madrid a ordre de réclamer.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 1 Septembre.*) Le comte de Garampi, noncé du St. Siege près de L. M. I, se rendit le 24 du mois dernier à la cour avec trois voitures de *gala*, & au pied d'un autel dressé à cet effet, il y reçut de S. A. R. Mgr. l'Archiduc Maximilien d'Autriche, comme coadjuteur de l'archevêché de Cologne & évêché de Munster, la confession de foi que les nouveaux évêques font dans l'usage de faire après leur nomination. Le 25 au soir, les ambassadeurs & ministres étrangers se sont rendus au château de Schoenbrunn, pour y complimenter ce Prince, Grand-maître de l'Ordre Teutonique & coadjuteur de l'archevêché de Cologne, sur son élection à l'évêché de Munster. Le baron de Belderbusch, qui étoit venu de Bonn en qualité d'envoie de l'Electeur de Cologne pour en donner la premiere nouvelle, a reçu de l'Impératrice-Reine un magnifique présent, consistant en une tabatiere richement garnie de brillans.

Le Baron de Schröder vient d'être nommé colonel & propriétaire du régiment Deutschmeiter, attaché à l'Ordre Teutonique. Le général comte de Hohenzollern a obtenu le régiment de l'Archiduc Maximilien cuirassiers, & le régiment vacant par la mort du Prince Charles de Lorraine, a été donné au Prince Charles de Toscane.

Le comte d'Oyenhausen est arrivé ici dimanche au soir avec son épouse, pour y remplacer le chevalier de Rongel, ministre de Sa Majesté Très-Fidèle près notre cour. — Le comte Pelegrini est arrivé de Bohême en cette capitale, pour y rendre compte à l'Empereur de la commission dont il avoit été chargé touchant la construction de nouvelles forteresses dans ce royaume, où Sa Majesté Impériale a résolu de faire un tour vers le milieu du mois prochain. — Le prince de Gallitzin, ministre-plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie près de cette cour, est parti pour Spá avec la permission de sa Souveraine: ce seigneur compte faire un plus long voyage pour le bien de sa santé. M^r. de Poterika conseiller de la chancellerie, reste en son absence chargé des affaires de sa cour.

Par une promotion que Leurs Majestés Impériales & Roiale-Apostolique ont faite ces jours-ci dans l'Ordre de Saint-Etienne, elles ont élevé au grade de Grands-Croix S. Em. le cardinal d'Herzan & S. Ex. le comte de Metternich-Winnenbourg-Beylstein, conseiller intime actuel, &c; à celui de commandeur, le baron de Leykam, conseiller de la cour actuel de Leurs Majestés; & à

celui de chevalier, M^r. de Spielmann, conseiller de la cour actuel; M^r. de Seddeler, conseiller d'ambassade à la cour de Russie; M^r. de Lebzeltern, ministre - plénipotentiaire de L. M. à la cour de Lisbonne; M^r. Deldono, conseiller de la cour actuel; le comte de Greppi, conseiller des finances de LL. MM.; & M^r. de Giusti, conseiller secrétaire d'ambassade de LL. MM. près le Roi d'Espagne.

BERLIN (le 5 Septembre) Le Roi qui est de retour à Potzdam de son voyage en Silésie, continue de jouir de la meilleure santé. Sa Majesté est attendue ici dans une huitaine de jours pour assister aux manœuvres annuelles du corps d'artillerie, qui s'est rendu hier dans la plaine de Wedding pour les commencer. — La cour prendra demain le deuil pour 15 jours à l'occasion de la mort de S. A. R. le Prince Charles de Lorraine. — Le baron de Rewitzky, envoyé extraordinaire de L. M. Imp. & Roiale-Apostolique, a expédié cette nuit un courrier pour sa cour.

Des avis, que nous ne garantissons pas, disent que l'Empereur ayant appris à Troppau, que le Roi de Prusse se trouvoit à Neiss, voulut profiter de la proximité pour avoir une entrevue avec ce Monarque, qui, en ayant été averti par le prince Frédéric-Eugene de Wurtemberg, s'étoit rendu pour cet effet à Troppau.

FRANCFORT sur le Mein (le 16 Septembre.) On apprend par des lettres de Munich, que l'Electeur a résolu de compléter

& de remettre sur un bon pied les troupes bavaraises, dont le nombre étoit fort diminué. Les mêmes lettres ajoutent qu'on n'y parloit plus du voyage de l'Electeur pour Manheim, depuis que les affaires touchant les taxes à paier, y avoient été réglées.

ITALIE.

ROME (le 3 Septembre) Le Pape a indiqué au 11 de ce mois un consistoire secret pour l'expédition de plusieurs églises, sur-tout à l'égard de l'Espagne & du Portugal. — M^r. Christophe Unterperger vient d'acheter pour le compte de l'Impératrice de Russie deux superbes planchers en mosaïque, qui ont été retrouvés dans une excavation ouverte à Ostie, & les a payés 800 sequins. Le même a fait aussi pour cette Souveraine l'acquisition de plusieurs pilastres des galeries de Raphaël, ayant la même dimension & grandeur que ceux que l'on voit au Vatican. On doit les embarquer au plutôt avec lesdits planchers & les faire passer à Pétersbourg.

BOLOGNE (le 5 Septembre.) Le souverain Pontife désirant soulager les sujets de cette ville, ainsi que du Bolonois, & ayant pris du gouvernement les informations nécessaires, vient de donner un nouveau règlement pour les impôts, par lequel il diminue ceux qui tombent plus immédiatement sur les pauvres: il a été pris quelques autres arrangements; mais tous ne tendent qu'à décharger le public, en la manière la moins sensi-

ble pour lui-même , des dettes contractées dans des tems de calamité.

On apprend de Tortone que dans les 4 premières nuits du mois d'Août , on y a senti de violentes secousses de tremblement de terre , qui ont plus effraïé le peuple qu'elles ne lui ont causé de dommage.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Septembre) Le Roi vient de donner la proclamation suivante pour dissoudre le parlement actuel & en convoquer un nouveau

G E O R G E R O I ,

Attendu que , de l'avis de notre conseil privé , nous avons jugé convenable de dissoudre le parlement , actuellement prorogé au Jeudi 28 Septembre courant ; à cet effet nous publions cette proclamation royale , & dissolvons en conséquence par la présente ledit parlement : les lords spirituels & temporels , les chevaliers , citoyens & bourgeois , les commissaires pour les comtés & bourgs de la chambre des communes , sont dispensés de s'assembler ledit Jeudi 28 Septembre courant. Au reste , désirant & voulant s'assembler notre peuple le plutôt possible & prendre son avis en parlement , nous faisons connaître par la présente à tous nos amés sujets , notre volonté & bon plaisir royal de convoquer un nouveau parlement ; nous déclarons de plus par la présente que , de l'avis de notre conseil privé , nous avons aujourd'hui donné ordre à notre chancelier de Grande-Bretagne de faire distribuer des lettres circulaires en la forme due , pour convoquer un nouveau parlement , lesquelles lettres porteront date du 2 Septembre courant , pour le rapport en être fait le Mardi 31 Octobre suivant.

Donné à notre cour de S. James le 1. Septembre 1780 , dans la vingtième année de notre regne.

Dieu sauve le Roi.

1. Octobre 1780.

207

Le comte de Romanzow , chambellan de l'Impératrice de Russie & fils du feld-maréchal de ce nom , a été présenté avant-hier au Roi par M^r. de Simolin , envoyé de la cour de Pétersbourg. Ce jeune seigneur , qui a fait à bord de la flotte de sa nation le trajet de Cronstadt à Coppenhague & ensuite au Texel , avoit débarqué en Hollande , d'où il s'est rendu en cette capitale. L'on ignore , si sa venue a quelque rapport aux mesures que la Russie a prises pour la défense des droits de la neutralité. L'armateur , l'Alligator , vient de conduire à Falmouth le sénégal la Liberté , allant sous pavillon russe de Riga à Nantes avec un chargement de 220 ballots de chanvre & de 550 barres de fer. En attendant qu'on sache le parti que la cour de Pétersbourg prendra sur cette affaire , sa flotte a quitté nos ports partagée en trois escadres , qui établiront leur croisière à leurs stations respectives : les 5 vaisseaux de ligne avec une frégate , sous les ordres du contre-amiral Cruse , remirent le 21 Août à la voile des Dunes pour rentrer dans la mer du Nord. Les deux autres escadres , faisant ensemble 10 vaisseaux de ligne & trois frégates , sous les contre-amiraux de Borisslow & Palibin , passèrent vers le même tems à la hauteur de Plymouth faisant route pour la côte de France : mais un de ces vaisseaux est revenu le 25 à Portsmouth , ayant à bord un nombre de malades , auxquels l'on fournit tous les secours , dont ils ont besoin.

Le gouvernement n'a pas jugé à propos d'instruire la nation , par la gazette de Lon-

dres, de l'enlèvement de nos flottes ; mais M^r. Stephens, secrétaire de l'amirauté, envoya au maître du café de Lloyd (rendez-vous des négocians) la lettre suivante.

Du bureau de l'amirauté , le 22 Août 1780.

Le capitaine Moutray , du vaisseau du Roi le Ramillies , qui fit voile de Plymouth le 29 du mois dernier avec les flottes marchandes destinées pour les Indes-orientales & occidentales , a informé les seigneurs commissaires de l'amirauté , par sa lettre du 9 de ce mois , que la nuit précédente à la latitude Sept. de 36. d. 40 m. & à 15 d. de long. Occid. de Londres , il avoit malheureusement rencontré une flotte , qui s'étoit trouvée être la flotte combinée de France & d'Espagne , & qu'il y avoit la plus grande raison de croire , que presque tout le convoi lui étoit tombé entre les mains. Je suis chargé par les seigneurs commissaires de l'amirauté de vous en informer , afin que tous ceux qui sont intéressés à ce convoi soient instruits le plutôt possible de ce malheur. Le lieutenant de la Thetis , qui en apporte la nouvelle , ajoute que le navire , the British Queen & un autre , dont on ignore le nom , se trouvoient de conserve avec le Ramillies & le Southampton , lorsque la Thetis les quitta. Je suis &c.
(Signé) P. STEPHENS.

L'escadre , qui a fait voile le 28 Août de Portsmouth , pour protéger la rentrée de nos convois marchands , en attendant que le reste de la grande flotte soit en état de la suivre , est composée des vaisseaux le Prince-George de 98 , le Foudroiant de 80 , l'Alfred , le Canada , la Défense , la Fortitude , le Marlborough , le Vaillant de 74 , l'Inflexible , le Nonfuch , le Prince-Guillaume de 64 , le Buffle de 60 , & des frégates la Minerve de 38 , & le Fox de 32 canons. Cette escadre , à bord de laquelle le 14^e. régiment s'est embarqué pour y faire le service de marines , est aux ordres du contre-amiral Digby , commandant

en troisieme, les deux autres commandans, l'amiral Geary & le vice - amiral Darby, aiant demandé leur démission, le dernier aiant déjà même fait amener son pavillon & quitté Portsmouth. L'on attribue leur retraite à une accusation portée par sir George Collier & écoutée par l'amirauté plus favorablement que ces officiers ne croioient le mériter. Le chevalier Collier, montant le vaisseau le Canada, s'est plaint, dit-on, que, se trouvant le 8 Juillet à quelque distance de la flotte, il eut connoissance de 2 voiles, & qu'en aiant averti M^r. Geary par signal il leur donna la chasse; que, les aiant approchées davantage, il découvrit que ces vaisseaux étoient ennemis, & qu'il en informa également le commandant en chef par signal; qu'il continua la chasse, mais que, malgré ses signaux réitérés, MM. Geary & Darby ne lui envoierent aucun secours; de sorte qu'aiant poursuivi ces vaisseaux jusqu'au lendemain matin à 9 heures, & aiant trouvé alors qu'ils lui étoient supérieurs en force, tandis qu'aucun navire de la flotte ne venoit à son appui, il fut forcé de laisser échapper dans le port de St. Andéro ces deux vaisseaux, qui, si on l'avoit secondé à tems, seroient tombés infailliblement entre nos mains: c'étoient l'Invincible, de 110 canons, & la frégate la Vénus de 40, sous les ordres de M^r. de Lacarry chef-d'escadre, qui alloient joindre la grande armée à Cadix. Quoiqu'il en soit, la retraite de MM. Geary & Darby paroît certaine; mais il n'est pas également avéré, que le vice-amiral sir Hugues Palliser aura le com-

mandement en chef de la flotte : l'on croit plutôt que le Roi , continuant à suivre l'ordre du tableau , en chargera M^r. Jacques Young , amiral du pavillon blanc , qui commandoit il y a trois ans à la station d'Antigua.

Le 29 Août à 8 heures du soir , il arriva à l'amirauté un exprès de la part du contre-amiral Hyde Parker , qui venoit d'entrer à Portsmouth avec les vaisseaux , le Medway de 60 , le Centurion de 50 & la chaloupe la Sphynx de 20 canons , & le 30 un autre exprès de Plymouth apporta l'avis , que le convoi , venu sous l'escorte de M^r. Hyde Parker , avoit heureusement mouillé à Plymouth , avec les vaisseaux de la compagnie des Indes , le Nassau & le Southampton. Le convoi de M^r. Hyde Parker consistoit proprement en 45 bâtimens des Isles sous-le-vent , savoir 24 de St. Christophe , 4 d'Antigua , 9 de la Barbade , 5 de Nevis , 2 de Tortola , & un de Monferrat : mais cette flotte fut jointe , six jours avant son arrivée sur notre côte , par un second convoi de 27 voiles , parti de Ste. Lucie sous l'escorte de la frégate , l'Actæon , de 44 canons , ainsi que par les deux navires des Indes , qui , ayant été dégagés par l'escadre de l'amiral Vernon au cap de Bonne-Espérance , où ils avoient été bloqués par une division françoise , avoient continué leur voyage sous la protection de la frégate la Sibylle , jusqu'à ce qu'ils purent profiter de celle de l'amiral Parker. Les dépêches , que cet officier a apportées de la part du chevalier Rodney , furent d'abord envoyées au comte de Sandwich , qui

se trouve actuellement à sa terre : elles ne sont pas encore publiques ; mais l'on apprend , qu'au départ de M^r. Hyde Parker de St. Christophe, le 7 Juillet , le commodore Walsingham n'avoit pas encore joint notre grande flotte aux Antilles. Deux vaisseaux de Don Solano étoient allés à la Havane , & 10 étoient restés avec M^r. de Guichen.

Le paquebot le Carteret , cap. Newman , est arrivé de New-York avec des dépêches pour le gouvernement ; il a appareillé de Sandy-Hook le 11 Juillet ; à cette époque l'amiral Graves n'avoit point encore paru dans ces parages , mais on l'attendoit à chaque instant ; on savoit que M^r. de Ternay étoit arrivé à Rhod-Island avec 7 vaisseaux de ligne , 3 frégates & environ 40 transports ; on ignoroit ses desseins , mais en attendant que l'amiral Graves parût , l'amiral Arbuthnot faisoit les dispositions nécessaires pour recevoir l'ennemi ; il avoit alors avec lui le Robuste de 74 canons, l'Europa & le Raifonnable de 64 chacun , le Renown de 50 , le Romulus , le Rainbow & le Rœbuck de 44 chacun ; l'Iris , le Raleigh & la Virginia de 32 chacune , & huit autres frégates de moindre force ; tel étoit , dit-on , l'état des choses à l'égard des forces navales ; quant aux opérations des troupes , c'est-à-dire , quant aux projets de Sir Henry Clinton , il paroît , par le rapport des passagers arrivés à bord du Carteret , que M^r. de Ternay les a déconcertés au moins en partie , puisqu'en apprenant que l'escadre française

étoit à Rhod-Island, le général anglois entra sur le champ dans New-York, laissant le général Knyphausen dans les environs d'Elisabeth-Town pour tenir le général Washington en échec; à cette époque il n'y avoit eu que quelques escarmouches entre les postes avancés des deux armées, près de Morris-Town, en sorte que l'issue de la campagne prochaine en Amérique dépend absolument des opérations & des succès des forces françoises qui ont été envoyées au secours du congrès. Ce qu'il y a de bien certain c'est que leur arrivée a singulièrement ranimé le courage & l'activité des Américains, comme il est aisé de voir par la piece suivante, publiée par la majeure partie du conseil de l'état de Massachusett's-Bay, dans la Nouvelle-Angleterre.

PROCLAMATION.

Attendu que nous avons reçu la nouvelle authentique de l'arrivée de la flotte françoise à Newport dans l'état de Rhod-Island; vu qu'il est de la dernière importance que le général Washington soit immédiatement prêt à coopérer avec les forces de notre illustre allié, en conséquence, les brigadiers & les surintendans des divers comtés de cet état, tous les officiers de la milice, les hommes choisis & les comités, sont sommés de la manière la plus pressante au nom de l'honneur, de l'intérêt qu'ils peuvent prendre au salut de leur pays, & de la prudence qui leur suggere de se soustraire aux peines portées par la loi, de faire marcher avec la plus grande célérité vers les lieux de rendez-vous respectivement assignés, les hommes de bataillon & de milice qu'ils ont eu ordre d'enrôler ou de faire tirer au sort.

Le comité nommé pour surveiller à l'achat des

provisions & des fourrages pour l'usage de l'armée; tous les commissaires & autres employés à acheter les choses nécessaires, sont également requis de les faire passer avec toute la célérité possible, aux endroits que le général Washington ou le commissaire-général pourront indiquer de tems à autre.

Tous les marchands, tous les fermiers laboureurs ou autres possédant des articles nécessaires à l'armée, sont instamment requis, s'ils ont à cœur l'intérêt de leur pays propre, de disposer avec empressement desdits articles & de les vendre aux personnes chargées par le gouvernement de les acheter.

Tous les collecteurs & connétables des villes & plantations, sont sommés de même de payer ponctuellement & verser dans le trésor de cet état leurs recettes respectives, afin que l'on puisse profiter de cette occasion qui se présente d'affranchir les Etats-unis des terreurs de la guerre.

Donné dans la chambre du conseil à Boston, le 12 Juillet, l'an du Seigneur 1780, & dans la cinquième année de l'indépendance des Etats-unis de l'Amerique.

Copie certifiée véritable.

JOHN AVERY, Sec. député.

Le 21 Août, les communes d'Irlande indignées de ce que des associations de volontaires avoient pris des résolutions subversives de la constitution, nuisibles à l'état, à la liberté & à l'honneur du parlement, tendant à soulever les esprits & à détacher le peuple de sa fidélité au Souverain, en donnant des explications fausses, injustes aux actes pour rendre perpétuel celui qui accorde à l'Irlande une importation directe de sucre, passèrent un arrêté, portant, que lesdites résolutions & articles contiennent des matieres fausses, scandaleuses, séditiones, qu'ils font des libel-

tes

les grossiers contre les procédés du parlement, tendant très-manifestement à créer le mécontentement parmi les sujets de S. M., à les soustraire à l'obéissance qu'ils doivent aux loix de cet état & à subvertir l'autorité de la législation de ce royaume; & que le vice-roi soit prié d'intenter procès aux personnes qui ont imprimé & publié lesdites résolutions ainsi, qu'à leurs auteurs & à ceux qui les ont suggerées dès qu'ils seront découverts.

La Résolution & la Discovery, bâtimens expédiés par le gouvernement il y a environ 4 ans, pour faire des découvertes dans les mers du Sud &c, sont arrivés aux Dunes de leur voyage autour du monde, dans lequel sont morts leurs capitaines Cook & Clark (a).

(a) Ce voyage dont on vient de publier une très-longue relation qui remplit toutes les gazettes du jour, ne présente réellement rien de fort intéressant. La géographie du globe n'en recevra pas de nouvelles lumières; le passage par le Nord de l'Asie qu'on croyoit devoir en être le fruit, reste toujours également fermé, & le restera apparemment toujours, malgré les espérances que prétend nous donner Mr. le baron Engel dans un *Mémoire sur la navigation* imprimé à Berne 1779. — Voyez le Journal du 15 Fev. 1775, p. 240; & l'article *glaciale* de la nouvelle édit. du Dict. géogr. à Liege 1778, où au lieu de *Shipp* lisez *Phipps*. — Maniere d'observer de Mr. Cook, 15 Mars 1780, p. 470.



P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 12 Septembre.*) Mgr. le prince Stadhouder affiſta, le 7, ſur le rivage de Scheveningen à l'épreuve des canons de fer de fabrique angloiſe & ſuédoïſe, chargés, ſuivant le ſyſtème de M^r. May, capitaine de haut-bord. Les canons chargés de 8, 6 & 4 livres de poudre percerent à la diſtance de 300 pas non-ſeulement les deux bords ſimulés d'un vaiſſeau de guerre, placés à 45 pieds de Rhin l'un de l'autre, mais les boulets porterent encore beaucoup au-delà avant que de tomber. MM. May & Kingsbergen avoient l'inſpection de ces épreuves, auxquelles aſſiſterent pluſieurs autres officiers de marine & du corps du génie. L'artillerie plantée, comme ſi elle étoit à bord d'un vaiſſeau, étoit ſervie par des canoniers de marine & leurs aſſiſtans. On avoit dreſſé ſur le rivage une tente, ſous laquelle S. A. S., qui fut très-fatſaite de ces épreuves, prit un déjeuné avec les officiers & pluſieurs perſonnes de diſtinction. — On a l'avis certain que le Roi de Suede arrivera après-demain au château de Loo; de plus on fait que cet auguſte voïageur deſire y être reçu ſans aucun appareil. — Le chevalier de Souza, envoïé extraordinaire de Sa Majeſté Très-Fidele près de Leurs Hautes-Puiſſances, aiant reçu ſes lettres de rappel pour aller réſider en la même qualité à la cour du Roi de la Grande-Bretagne, doit partir d'ici pour Hellevoet-Sluis, où S. Exc. ſ'embarquera pour ſe rendre à Londres.

On dit aujourd'hui que la neutralité armée n'en veut pas seulement aux Anglois, mais encore aux Puissances qui semblent gêner son commerce dans la Méditerranée. — On voit ici une lettre écrite de Paris, au sujet de cette neutralité, & conçue en ces termes. *La neutralité armée paroît aux Parisiens une nouveauté piquante. Ils ne se lassent pas de l'admirer. Celui qui l'a imaginée, est, selon eux, un très-grand génie : cependant il s'en trouve qui pensent autrement. Nous supposons, disent ceux-ci, dix habitans contigus, dont trois seroient à s'égorger un contre deux ; seroit-il sage au sept autres de ne point s'y opposer & de s'armer chacun chez soi, pour attendre que l'un des combattans vienne les attaquer & les surprendre avec avantage ? assurément on blâmeroit la conduite de ces sept particuliers qui pourroient d'abord éteindre le feu de la guerre, on les blâmeroit, dis-je, de vouloir seulement être spectateurs armés. Mais ce qui est blâmable dans ces habitans, peut-il être applaudi dans des nations ? Cette conduite d'ailleurs les jette dans d'énormes dépenses de gouvernement aux dépens des peuples.*

BRUXELLES (le 18 Septembre.) L'Impératrice - Reine vient d'augmenter jusqu'à onze mille florins d'empire par mois les appointemens du prince de Stahremberg, qui en jouira tout le tems qu'il fera les fonctions de lieutenant-gouverneur & capitaine-général des Pais-Bas-Autrichiens. — On assure qu'il a passé par Gand un transport de 500 mâts, destiné

pour la marine de France. — On continue journellement à faire l'inventaire des précieux effets délaissés par feu S. A. R. le Prince Charles de Lorraine, parmi lesquels il s'en trouve de très-rares & d'un prix inestimable, & qui ont fait l'admiration des connoisseurs & des étrangers qui se rendoient ici pour les voir. Le testament de ce Prince a été communiqué à tous ceux qui y sont nommés. Le prince de Stahremberg, lieutenant-gouverneur-général aiant fait annoncer à toutes les personnes sans aucune distinction de rang qui ont été au service de feu S. A. R., & qui demeurent en cette ville ou dans les environs de se trouver vendredi 8 de ce mois le matin à dix heures à la cour, ledit testament leur a été lu en sa présence & en celle des présidens des hauts colleges par le secrétaire Weys. Le contenu de ce testament a tellement touché les auditeurs qui y étoient intéressés, qu'on les voïoit tous répandre des larmes de contentement & de reconnoissance. Sa Majesté l'Empereur, comme héritier universel, doit être chargé de déboursér tous les legs que feu S. A. R. a faits à nombre de personnes, & de paier annuellement à toutes les personnes sans en excepter aucune, qui ont été à son service une pension viagere équivalente aux gages annuels qu'ils avoient, & de paier en outre les pensions dont le feu Prince Charles de Lorraine se trouvoit chargé, comme héritier de feu la Princesse Charlotte de Lorraine sa sœur, & en cas que Sa Majesté Impériale ne veuille point se charger de paier lesdites pensions, tous

les effets & biens délaissés conformément au testament de feu S. A. R. , doivent être vendus par-tout où ils se trouvent , pour les répartir à chacun *au pro rata* de ce qu'il leur revient. Tous les intéressés ont humblement prié le prince de Stähremberg de supplier Sa Majesté Impériale d'accepter l'héritage , d'autant que ce Monarque leur avoit fait offrir , que s'ils le préféroient , il étoit prêt à le leur céder en entier.

F R A N C E.

PARIS (le 15 Septembre.) L'on a publié depuis trois jours l'édit, donné à Versailles au mois d'Août & enregistré en la chambre des comptes le 26 du même mois , *portant suppression de quatre-cents-six charges, bouche & communs, de la maison de Sa Majesté.* Le préambule de cet édit, dans lequel le Roi expose les principes & les vues suivis dans cette réforme, n'est pas moins remarquable que ceux de toutes les autres loix, émanées pour exécuter le plan d'économie, que S. M. a adopté : il est conçu en ces termes.

Louis, &c. Après avoir examiné avec attention le rapport, qui nous a été fait des premiers travaux du bureau-général établi par notre édit du mois de Janvier dernier, nous nous sommes déterminés à faire une très-grande réforme dans la partie la plus essentielle des dépenses de notre maison. Nous avons vu qu'en prescrivant des révisions, en réglant des parties principales par des abonnemens, en supprimant diverses tables, & en établissant un nouvel ordre, nous pourrions procurer à nos finances une épargne considéra-
ble

ble : Qu'à la vérité cette réforme , & tout le plan que nous avons adopté , rendoient indispensable la suppression d'un très-grand nombre d'offices ; mais que nous ne devions pas être arrêtés par cette considération , dès que nous prenions soin de rendre une parfaite justice à tous les titulaires ; qu'en même tems , si nous fixions notre attention sur les différens privilèges attachés à ces charges , nous ne pouvions nous dispenser d'envisager comme une disposition d'ordre public celle qui tendroit à diminuer successivement des prérogatives onéreuses à nos autres sujets , & si préjudiciables aux intérêts des habitans des campagnes ; qu'enfin c'étoit encore un bien important à nos yeux , que de faire cesser entièrement dans notre maison les abus inséparables de cette multitude de charges & d'occupations inutiles , & d'y substituer un ordre clair , simple , tel que nous l'aimons en toutes choses , & qui nous paroît plus grand & plus digne de nous , que ce faste obscur & dispendieux dont nous étions environnés.

En conséquence , nous avons jugé à propos de supprimer quatre-cents-six charges , créées sous différentes dénominations , pour le service de nos tables , & dont le détail est compris dans l'article premier de cet édit.

Nous avons ensuite examiné avec attention , quelles étoient nos obligations envers les propriétaires ; & nous ne pouvons dissimuler , que cet examen nous a présenté des difficultés & des incertitudes. Nous avons reconnu , qu'il n'existoit aucune trace de la finance primitive de ces charges , dont le plus grand nombre provient originellement d'anciens dons faits par les Rois nos prédécesseurs ; mais considérant , que la vente en a été autorisée pendant une longue suite d'années , soit au profit des titulaires , soit en faveur des parties casuelles du grand-maitre de notre maison , nous croyons de notre équité d'y reconnoître une finance , lors même qu'aucun brevet d'assurance ou de retenue n'y auroit été attaché ; & nous avons bien voulu prendre pour base les tarifs approuvés par nous , ou suivis par le grand-maitre de notre maison. En même tems

cependant nous avons vu, que les charges, dont nous venons d'ordonner la suppression, n'étoient qu'une possession viagere ; qu'ainsi, en nous occupant du remboursement des titulaires, nous aurions pu, sans injustice, prendre en considération la durée plus ou moins longue de leur jouissance, de la même manière qu'on chercheroit à évaluer le capital d'une rente à vie, si l'on vouloit l'éteindre au milieu de son cours ; mais, ces diverses combinaisons ne pouvant jamais avoir un caractère évident de justice, & voulant d'ailleurs traiter favorablement des personnes, dont un grand nombre sont attachées depuis longtems à notre service, sur tout à l'époque d'une réforme avantageuse à nos finances, nous nous sommes déterminés à rembourser en plein ces offices dans l'espace de cinq années, en payant en attendant cinq pour cent d'intérêt, sans retenue, si mieux n'aiment les titulaires accepter une rente sur leur tête de dix pour-cent, ou de neuf pour-cent sur leur tête & celle de leurs femmes, l'une & l'autre rentes sujettes au dixieme ; enfin, si, pour l'arrangement de leurs affaires ou de leurs familles, ils préféreroient de ne convertir qu'une partie de leur capital de cette dernière manière, & de se faire rembourser l'autre, nous avons jugé à propos de leur en accorder la liberté.

Nous voulons bien aussi maintenir dans la jouissance des privilèges, pendant leur vie, ceux des titulaires, qui seroient à notre service depuis vingt ans, ou ceux dont les peres auroient possédé des offices dans notre maison. Enfin nous déterminerons aussi la retraite, qui sera due à tous ceux qui sont sous les ordres des différents officiers que nous supprimons. Et, comme nous sommes instruits que, depuis l'époque où nous avons annoncé positivement les vues de réforme dont nous étions occupés, il ne s'est présenté aucun acquéreur pour les offices-bouche & communs de notre maison, ce qui a empêché plusieurs titulaires de conclure des arrangemens qui convenoient essentiellement à leur situation, nous voulons que la famille de ceux qui seroient

décédés

décédés depuis le 1 Janvier participe au bénéfice des remboursemens que nous indiquons, renonçant à profiter, dans cette circonstance, de l'extinction de ces charges, quoiqu'elles soient tombées de droit dans nos revenus casuels. C'est ainsi que nous avons pris soin de la justice, qui pouvoit être due à nos différens serviteurs, nous réservant même de suppléer particulièrement à ce qui pourroit avoir échappé à notre attention.

Au moyen de ces divers arrangemens, de la réforme des tables qui les accompagne, & de toutes les autres dispositions qui sont prescrites dans un réglemant que nous rendons à ce sujet, nous remarquons avec satisfaction, que cette partie de nos dépenses sera considérablement réduite, sans nuire au véritable éclat de notre maison, & sans aucune injustice envers personne. Nous encourageons d'ailleurs le bureau-général à suivre son travail, nous proposant de donner la même attention aux autres rapports qui nous seront faits, afin de pouvoir ordonner successivement tous les plans d'ordre & d'économie qui nous auront paru raisonnables. A CES CAUSES, &c.

Les articles de cet édit sont au nombre de onze, dont le premier contient le nombre & les noms des 406 charges supprimées, dont les finances forment un total de 8 millions 786 mille livres. Il a été publié en même tems un réglemant, *pour l'administration intérieure de la maison du Roi*, dite *chambre aux deniers*: Il est en date du 17 Août & composé de 26 articles.

Les différens corps militaires ont reçu du ministre de la guerre un réglemant, qui n'est pas encore imprimé, & dont ils témoignent beaucoup de satisfaction. Les lieutenances-colonelles sont rendues à l'ancienneté de ser-

vice comme avant 1776 ; les majors seront nommés sur la désignation des régimens ; le service doit être plus exact & plus régulier , les grâces plus difficiles à demander , la supériorité des colonels-inspecteurs & autres supérieurs plus directe & plus étendue. — Le Roi toujours attentif à donner à ses sujets de nouvelles marques de son amour & de son équité , a voulu que le jour de sa fête (le 25 Août) fût marqué par un acte de bienfaisance envers son peuple. En conséquence Sa Majesté , de son propre mouvement , a aboli ce jour-là la *question préliminaire* , à laquelle , suivant un ancien usage l'on appliquoit les criminels un moment avant leur exécution. — Dans les mêmes vues de bienfaisance Sa Majesté a donné une déclaration portant établissement de nouvelles prisons. Elle est datée de Versailles le 30 Août , & a été enregistrée en parlement le 5 Septembre. — Il paroît une ratification faite le 11 juillet , de la convention entre le Roi & l'Electeur de Cologne , en sa qualité de prince-évêque de Munster , pour l'abolition du droit d'aubaine entre la France & les peuples du susdit évêché. — On voit une lettre du Roi à M^r. l'amiral de France , par laquelle S. M. étant informée que les commissaires des prises ne croient pas devoir juger les difficultés élevées touchant les captures faites par des corsaires des Etats-unis de l'Amérique , elle veut & entend que les prises faites par des corsaires que lesdits Etats auront armés en France , & qui auront été conduites dans

ses ports, ressortissent au même tribunal que celles qui auroient été faites par ses sujets.

— Une autre lettre du Roi adressée à M^r. l'amiral, concerne la navigation des bâtimens appartenans aux sujets des Puissances neutres; elle est datée du 7 Août 1780, & conçue en ces termes.

MON COUSIN, la guerre dans laquelle je me trouve engagé, n'ayant d'autre objet que mon attachement aux principes de la liberté des mers: je n'ai pu voir qu'avec une vraie satisfaction, que les Puissances du Nord ont adopté ce même principe, & se montrent résolues à le maintenir: j'avois déjà fait connoître aux commandans de mes escadres, par des réglemens rendus à cet effet, quelles sont mes intentions relativement aux ménagemens que les commandans de mes vaisseaux & autres bâtimens, doivent avoir pour les navires appartenans aux sujets des Puissances neutres, qu'ils peuvent rencontrer à la mer. Je viens encore de réitérer les ordres que j'avois donnés à cet égard, & de prescrire aux commandans de mes escadres, vaisseaux & autres bâtimens, d'user de la plus grande circonspection envers tous les navires, russes, suédois, danois, hollandais & autres neutres, & de leur donner suivant les circonstances tous les secours qui pourront dépendre d'eux; de n'apporter aucun trouble à leur navigation, quoique la destination de leur chargement soit pour les ports ennemis, & de n'arrêter les bâtimens que dans le cas où il y auroit les plus fortes raisons de croire que ce seroient des navires appartenans à des sujets du Roi d'Angleterre, qui masqueroient leur pavillon & arboreroient celui de quelques Puissances neutres, dans l'espérance de se soustraire aux recherches; ou dans le cas que ces bâtimens porteroient à l'ennemi des marchandises de contrebande, telles que des armes de quelque espèce que ce soit, ou des munitions de guerre: je vous écris cette lettre pour que ces principes

soient exactement suivis par les commissaires du conseil des prises, dans les affaires qui intéresseroient les navires russes, suédois, danois, hollandais & autres neutres; & je desiré, que pour l'entière exécution de ma volonté à cet égard, vous la fassiez connoître dans tous mes ports, de manière que les capitaines-corsaires en soient instruits & s'y conforment, ainsi que les officiers des amirautés. Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrite à Versailles le sept Août mille sept cent quatre-vingt.

Signé LOUIS.

Et plus bas DE SARTINE.

Le ministre de la marine a reçu le 1^{er} de ce mois des dépêches de M^r. le comte de Montmorin, notre ambassadeur à la cour d'Espagne, qui lui apprennent que la nuit du 8 au 9 Août, l'armée combinée s'empara, à 70 lieues du cap Saint-Vincent, d'un convoi anglois dont il n'échappa que 10 à 12 voiles. Le chef-d'escadre Doz a conduit cette capture à Cadix avec sa division, où il est arrivé le 20 Août; il amenoit avec lui 51 navires ennemis, dont 5 destinés pour les grandes-Indes. Voici quelques détails sur ce grand événement, tirés de la lettre de Don Cordova lui-même. Cet amiral rapporte que la nuit du 8 au 9 à une heure il entendit un signal qui par le retard du son paroïssoit venir de loin, de sorte qu'il n'étoit pas bien assuré de ce qu'il signi-
fioit, n'ayant pu compter les feux ni les coups de canon; mais il s'attendit bien que la frégate qui faisoit les signaux, les répéteroit; ce qui arriva effectivement, & elle signala des vaisseaux qui ne paroïssent pas appartenir à la flotte combinée. Dans le mo-
ment

ment le général donna ordre à toute la flotte de virer & de diriger la course vers cet endroit en ne forçant de voile qu'autant qu'il falloit pour se trouver à la pointe du jour au même endroit. En effet, à quatre heures & un quart du matin que l'aube du jour parut, on commença à compter un & successivement plusieurs autres navires, tous rassemblés, dirigeant leur route sur notre flotte, trompés par un fanal placé sur le perroquet de notre vaisseau amiral la Très-Sainte-Trinité, qu'ils prirent pour la lumière de leur vaisseau commandant. Dès que Don Louis de Cordova reconnut que les navires étoient ennemis, il tira plusieurs coups de canon sur ceux qui cherchoient déjà la fuite, & en virant de bord il fit le signal de chasse générale & d'amarrer toutes les prises. Par ces ordres prompts on parvint à cinq heures avec 16 vaisseaux à enfermer 36 navires, qui furent pris & amarrés sur le champ, & malgré une petite pluie qui rendoit l'air trop obscur pour bien appercevoir les vaisseaux qui fuioient, on poursuivit la chasse. Ils appartenoient tous à un convoi sorti de Portsmouth le 29 Juillet sous l'escorte du vaisseau de guerre le Ramillies & des frégates la Thetis & le Southampton, qui marchaient à l'arrière-garde & sur le vent de leur convoi, & qui serrèrent d'abord le vent afin de s'éloigner de notre flotte. Ils furent poursuivis par notre escadre légère aux ordres de M^r. de Beauffet; mais leur éloignement & leur marche supérieure les sauva, & dans cette circon-

stance ce commandant résolut de suivre la partie des navires marchands qui suivoit au Sud-Ouëst & il parvint à les intercepter. Ceux-ci & ceux pris par l'escadre & joints aux 36 du matin, montoient vers le soir en tout à 51, sans que de tout le convoi il se soit échappé plus d'un brigantin par l'Est; & 5 ou 6 navires que M^r. de Beauffet aperçut loin au vent pendant qu'il chassoit les vaisseaux de guerre. Le commandant-général croioit qu'il y en auroit encore quelques-uns de pris, & effectivement la frégate la Néréide, en amena un. Il ajoute que sans compter cinq vaisseaux de la compagnie des Indes-orientales, les capitaines des prises assùrent que ce convoi, quoique peu nombreux, est un des plus riches qui soit sorti depuis plusieurs années des ports de l'Angleterre. Il conclut sa relation par assurer que malgré son zele & le desir qui l'animent pour le bien de son Souverain, il attribue cette riche capture à la main du Tout-Puissant, & il se réjouit de la prise d'une flotte aussi importante, tant à cause des renforts de troupes qu'elle transportoit aux Indes & aux isles de l'Amérique, qu'à cause des vivres, des toiles, des voiles, des cordages & de toutes sortes de munitions qu'elle portoit à l'escadre & aux établissemens des Anglois en Amérique, & dont la perte fait tant de tort à nos ennemis.

Le 10 au soir l'ordre du convoi étoit déjà réglé & Don Louis de Cordova en confia la conduite à Don Vincent Doz, chef-d'escadre

cadre avec quelques vaisseaux qui se séparèrent de la flotte le 18 ; & ayant encore joint une prise faite par le vaisseaux le Lion, ils entrèrent tous au port de Cadix le 20. Jusqu'ici le nombre des prises monte à 55 , compris les trois qui sont entrés en dernier lieu.

Récapitulation des 55 prises ci-dessus.

Frégates : le *Gædsfrey*, de 28 canons & 100 hommes d'équipage ; le *Helsbreck*, de 3 can. & 130 hom. ; le *Gatton*, de 28 can. & 122 hom. ; le *Royal George*, de 28 can. & 107 hom. ; le *Mont-Stuard*, de 28 can. & 100 hom. ; (ces cinq bâtimens étoient pour les Indes-orientales). l'*Ellis* de 18 can. & de 33 hom. ; la *Catherine*, de 14 hom. ; le *Kiters*, de 8 hom. ; la *Marie*, de 16 hom. ; le *Sandwich*, de 19 hom. ; l'*Achille*, de 11 hom. ; le *Houghton*, de 20 hom. ; la *Suzanne*, de 14 ; le *Jupiter*, de 16 ; la *Sœur*, de 23 ; le *Rodney*, de 12 ; l'*Elise* de 21 ; la *Betsy*, de 22 ; le *Larvin Galus* ; l'*Aurore*, de 15 ; le *William*, de 24 ; le *Juan* de 15 ; le *François*, de 15 ; la *Charmante*, de 16 ; le *Leon*, de 18 ; la *Fanny*, de 18 ; la *Marte* ; l'*Ami* ; le *Colboun* ; le *Clarendon* ; le *Lord North*, de 20 hom. ; le *Taloni Planter*, de 20 ; le *George Planter* ; l'*Anne Suzane* ; la *Charlotte*, & l'*Aigle*, en eux quatre 58.

Brigantins. La *Manie*, de 10 hommes ; le *Juan*, de 14 ; le *Merkus*, de 9 ; l'*Empresa*, de 10 ; les tres *Hermanas*, de 10 ; le *Larke*, de 13 ; le *Juan Yan*, de 9 ; l'*Isabelle*, de 11 ; le *Dantzic*, pour le Roi, de 20 ; le *Vigilant*, de 18 ; le *Brillant* de 16 ; la *Lady Amiaft*, de 10 ; le *Heros* ; le *Lambro* ; le *S. Praxis* ; & le *Morroant* ; & les trois frégates, l'*Hercule* percé pour 36 canons ; la *Charlotte*, de 14 ; & la *Royale-Charlotte*.

On écrit de Brest que M^r. Duchaffaud qui avoit demandé sa retraite , l'a obtenue. Le 27 Août il fit débarquer tous ses effets & le 28 cet officier-général, qu'on ne peut trop

regretter , est parti de Brest pour sa terre de Montaigu. L'unique raison de la retraite de cet officier généralement estimé , c'est qu'il étoit fatigué de voir ses services inutiles , & de végéter dans un port. Très-certainement c'est une perte pour la marine françoise. M^r. Deshayes de Cri , capitaine du St. Esprit , est passé avec son état-major à bord de la Bretagne , qui doit faire voile avec le Roial-Louis , deux frégates & une corvette pour se rendre à l'armée combinée. L'état-major de la Bretagne a passé sur le St. Esprit qui doit être doublé en cuivre avec les 5 autres vaisseaux restant dans le port. On assure qu'aussi-tôt que ces six vaisseaux seront doublés, ils doivent mettre en mer , & ils sont destinés pour les Indes-occidentales.

Une corvette , dépêchée par M^r. de Guichen & entrée à Cadix en même tems que M^r. Doz , annonce , que les armées aux isles n'avoient encore rien opéré avant le 5 Juillet. Quatre mille hommes des troupes espagnoles avoient été attaqués de fièvres peu après qu'ils eurent dépassé les Canaries. On les avoit distribués à la Guadeloupe & à la Dominique , ainsi qu'une division de leurs vaisseaux. Le 5. Juillet , les troupes étant parfaitement rétablies , M^r. de Guichen sortit du Fort-royal pour aller prendre les divisions réparties dans les différentes isles ; & l'armée alloit tenter une expédition importante. — L'arrivée de l'escadre de M^r. de Ternay & le débarquement des troupes , commandées par le comte de Rochambeau , à Newport dans Rhod-Island ,

nous préparant à des événemens intéressans sur le continent de l'Amérique : la nouvelle n'en est plus douteuse : elle a été apportée non-seulement par le navire américain, le *Salem*, entré à Bilbao, mais aussi par le paquebot anglois, le *Carteret*, cap. *Newman*, qui avoit fait voile de New-York le 5, & de Sandy-Hook le 11 Juillet, & qui vient d'arriver à Falmouth, ainsi que par un bâtiment de cartel venu de Boston à Bristol. Le capitaine *Newman* & les passagers de ce dernier navire rapportent, que l'escadre françoise & les bâtimens de transport sous son escorte étoient au nombre de 40 à 50 voiles, aiant à bord environ 6 mille hommes de débarquement. Sur les caps de Virginie ils rencontrèrent les frégates, le *Triton* & la *Guadeloupe*, de 28 canons, appartenant à l'escadre de l'amiral *Arbuthnot*, auxquelles ils donnerent la chasse; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine en s'allégeant qu'elles se sauverent à New-York, où elles apportèrent l'avis de l'approche de l'armement françois. L'on n'y avoit, au départ du paquebot, aucune nouvelle de l'escadre du contre-amiral *Graves*; & la force maritime, que le vice-amiral *Arbuthnot* commandoit dans le port, consistoit dans les vaisseaux suivans : le *Robuste* de 74, l'*Europe* & le *Raisonnable* de 64, la *Renommée* de 50, le *Roebuck* de 44, l'*Iris*, la *Perle*, & la *Blonde* de 32, le *Triton* & la *Guadeloupe* de 28 canons. D'abord que les troupes françoises eurent mis pied à terre sur l'isle de *Rhod*, les deux commandans envoierent des ex-
près

près au congrès pour l'informer de leur arrivée & lui offrir les forces sous leurs ordres pour le service de la cause américaine. L'on ne doute point, que le plan des opérations futures n'ait été concerté d'avance ; & que le séjour, que le marquis de la Fayette a fait à Boston, n'ait eu pour motif de prendre avec les colonies septentrionales des mesures combinées pour leur réussite. Il étoit probable, qu'on avoit en vue une nouvelle expédition au Nord de la Nouvelle-Angleterre, pour laquelle 2 frégates américaines de 36 canons & 17 armateurs se trouvoient rassemblés dans le port de Boston. Le grand objet d'attaque néanmoins paroissoit être la ville de New-York, siège principal des forces royales sur le continent. Le chevalier Clinton y étoit revenu au départ du paquebot, pour faire les dispositions de défense nécessaires ; & le gros de son armée étoit campé à 16 milles de la ville. Ce commandant avoit tâché d'engager le général Washington à une action & de remporter sur lui par ce moyen un avantage décisif avant l'arrivée des forces françaises ; mais celui-ci suivoit toujours son ancien système, en ne donnant rien au hasard. L'on assure, que le chevalier Clinton en a informé mylord Germaine dans une lettre, où il lui a mandé, “ qu'il avoit reconnu plusieurs
„ fois les lignes du camp américain à Mor-
„ ris-Town ; mais qu'il les avoit trouvées si for-
„ tes & disposées avec tant de jugement,
„ qu'il auroit été très-dangereux de les atta-
„ quer ; qu'ainsi il avoit tâché d'en tirer le gé-
„ néral Washington par diverses manœuvres,

„ mais inutilement ; qu'à la vérité différens
„ détachemens en étoient venus aux mains ;
„ mais que le gros de l'armée américaine n'a-
„ voit jamais agi que sur la défensive „

Le Roi a assuré le clergé assemblé qu'il a toujours été persuadé de la nécessité de n'admettre en France qu'un culte public & qu'il maintiendra de toute son autorité royale tout ce que ses prédécesseurs ont fait à ce sujet. Sa Majesté a permis que sa réponse fût inscrite dans les actes de l'assemblée & signifiée à tous les gouverneurs & intendans de province.

— On dit qu'une compagnie a représenté à l'assemblée du clergé combien il seroit avantageux qu'il y eût un seul Bréviaire pour tout le royaume, & que pour en avoir le privilège exclusif elle a offert quinze millions au clergé & 1,500,000 livres à distribuer aux pauvres dans tous les diocèses (a).

Comme M^r. Soufflot, l'un des plus célèbres architectes de ce tems vient de mourir, & que la superbe église de Sainte-Genevieve de cette ville qu'il bâtoit sur ses propres desins, n'est pas achevée, on a choisi pour diriger ce monument jusqu'à sa fin, M^r. Guillaumot, architecte-ingénieur de la police & de l'intendance de Paris (b).

(a) Cette offre suppose que malgré les efforts des philosophes & les espérances dont ils se repaissent, le christianisme subsistera encore longtems en France.

(b) Le public sera curieux sans doute de voir si le nouvel architecte adoptera le système de Mr. Soufflot sur la possibilité d'élever la coupole projetée

NOUVELLES DIVERSES.

Les Russes sont actuellement assemblés dans les environs de Varsovie; 4 mille hommes d'infanterie & quelques escadrons de cavalerie légère y ont formé un petit camp. Les portes de la ville sont toujours gardées par des troupes de la couronne: celles-ci ont l'ordre le plus positif d'avoir l'œil fort attentif sur tous ceux qui y entrent, ou en sortent; on a même commencé par arrêter plusieurs personnes suspectes.

Des lettres de Pétersbourg annoncent que l'on étoit occupé dans tous les ports de cet empire à l'équipement des vaisseaux de guerre, qui doivent se joindre à l'escadre qui se trouve déjà en mer, & on assure que 12 de ces vaisseaux seront prêts au printems prochain. — Il

jettée sur les piliers destinés à la recevoir. On fait que Mr. Patte a prétendu démontrer que la chose ne pouvoit être exécutée avec succès à raison des disproportions essentielles qu'il croyoit avoir bien calculées. Sa critique a été mal reçue, & on s'est empressé de le couvrir d'un ridicule que j'ai cru pendant quelque tems avoir été bien mérité*; mais la vue de ce grand édifice que j'ai observé depuis, & la conversation que j'ai eue avec des hommes plus versés que moi dans les secrets de l'architecture, m'ont fait revenir de mes préjugés & rendre plus de justice à Mr. Patte. Du reste, l'événement sera un juge plus sûr que toutes les mesures, que tous les calculs, plus dépendans qu'on ne pense de l'esprit de système & de l'esprit de parti. — Beaux vers sur la construction de ce temple, 15 Juin 1777, p. 306.

* Voyez un pamphlet algébrique, inséré dans le Journal de Fév. 1771, p. 82.

y a eu à Pétersbourg un incendie des plus terribles, qui a réduit en cendres quantité de magasins remplis de chanvre &c.

Le Roi de Portugal a eu une atteinte d'apoplexie, mais S. M. se rétablit de jour en jour à la grande satisfaction de ses sujets. Par l'avis des médecins, il va prendre les bains d'Alcañeria, ainsi que la Reine-mere qui est fort attaquée de rhumatismes. Ces bains sont au milieu de cette capitale du côté de la mer. Pendant ce tems, la cour passera de Quélus au palais de l'Adjuda & pour la plus grande commodité des augustes Personnes, elle dînera dans ce palais magnifique que l'on meuble. — Le célèbre chef-d'escadre anglois M^r. Johnstone, qui avoit établi sa croisiere dans les mers de Portugal, a été rappelé à Londres. On raisonne beaucoup sur son rappel que chacun interprete à sa maniere. — On a vu reparoître à la cour la comtesse d'Atougia, déchargée publiquement de l'accusation intentée contre elle d'avoir eu part à l'horrible attentat commis sur la personne sacrée du feu Roi: cette Dame y a conduit le fils dont elle étoit enceinte quand elle fut arrêtée & enfermée par ordre du marquis de Pomбал, dans le couvent des religieuses de Sachaventz, où elle s'accoucha, privée de tout secours humain. La Reine l'a reçue avec les plus grandes marques de distinction; & cette Souveraine bienfaisante fait passer du trésor royal à cette illustre comtesse une somme convenable pour son entretien, ainsi que pour deux de ses autres fils qui, lorsque le

despotisme exerçoit ses fureurs dans ce royaume, furent contraints de se faire religieux. Sa Majesté se conduisit avec la même bonté à l'égard du jeune duc d'Aveiro, qui est élevé avec la plus grande attention, d'autant qu'il n'étoit âgé que d'un an, lorsqu'il fut jeté dans les prisons avec les grands du royaume, accusés faussement de régicide, & qu'il n'avoit aucune connoissance lorsqu'il en a été retiré. Les biens de ces grandes maisons furent alors confisqués & adjugés à d'autres personnes, de sorte que les individus qui ont survécu à cette affreuse persécution suscitée contre les grands du royaume dont on vouloit éteindre le nom pour ne laisser subsister que celui de Pombal, ne vivent actuellement que des bienfaits de la cour; mais le ministère se dispose à retirer leurs biens des mains des possesseurs actuels pour les restituer à ceux qui en ont été injustement dépouillés.

On apprend de Madrid que la Reine douairière de Portugal, sœur du Roi d'Espagne, a fait à ce Monarque un présent très-considérable, puisqu'il a fallu 13 chariots pour l'amener à Madrid: trois d'entr'eux ont été déchargés à la pharmacie royale, & apportoitent des herbes, des semences & des plantes du Brésil, le tout destiné au jardin botanique; les autres conduisoient des étoffes de damas, de satin, des vases de porcelaine de la Chine qui sont tous d'un prix inestimable. — Selon des lettres de la même ville du 23 Août, M^r.

1. Octobre 1780.

235

d'Estaing étoit obligé d'y prendre des bains pour sa fanté.

M O R T S.

Louise-Gabrielle-Julie de Rohan-Soubise, épouse & douanière d'Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Guemené, duc de Montbazou, pair de France, est morte à Chevilly, le 20. Août dans la 76^e année de son âge.

Don Alphonse de Solis Solch de Cardona, grand d'Espagne de la première classe, chevalier de la Toison-d'or, & de Calatrava, vice-roi & capitaine-général du royaume de Navarre, est mort à Madrid le 13. Août, dans la 71^e année de son âge, ayant servi pendant 45 ans la maison royale avec un zèle infatigable.

Le duc Charles de Montellano, grand d'Espagne, capitaine des haliebardiens de la garde du Roi, chevalier de la Toison-d'or, est mort à Madrid; il laisse un fils unique qui est marié & n'a aucun enfant.

L'abbé le Forestier ex-jésuite, ci-devant assistant de France, vient de mourir à Rome. La république des lettres perd en lui un savant. Il a laissé par son testament, aux PP. Chartreux une bibliothèque bien choisie, qui doit être restituée, au cas que la société vint à renaître. Il y a dans cette bibliothèque un manuscrit très-rare du docteur Martin Luther, pour lequel Mr. le duc de Choiseul lui avoit offert dix mille scudis.

Dans le dernier Journal p. 90 l. 5. *assertation*, lisez *assertion*. — P. 146 l. 21. 300 *hommes*, ces mots ne doivent pas être à la marge, mais dans le texte. — P. 163 l. 28. *botdee*, lisez *bordée*.

TABLE.

TURQUIE.	(Constantinople.	189
RUSSIE.	(Pétersbourg.	192
POLOGNE.	(Varsovie.	194
ESPAGNE.	(Madrid.	195
PORTUGAL.	(Lisbonne.	197
SUEDE.	(Stockholm.	200
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	200
ALLEMAGNE.	{ Vienns.	202
	{ Berlin.	204
	{ Francfort sur le M	204
ITALIE.	{ Rome.	205
	{ Bologne.	205
ANGLETERRE.	(Londres.	206
PAYS-BAS.	{ La Haye.	215
	{ Bruxelles.	216
FRANCE.	(Paris.	218
	Nouvelles diverses.	232
	Morts.	235